ISPD Network, S.A.

États financiers intermédiaires consolidés
au 30 juin 2026

ISPD NETWORK S.A. ET SES FILIALES

États financiers intermédiaires consolidés au
30 juin 2026

ISPD NETWORK, S.A. ET SES FILIALES

États financiers intermédiaires consolidés au 30 juin 2026

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2026 :

État de la situation financière consolidé au 30 juin 2026

Compte de résultat consolidé au 30 juin 2026

État du résultat global consolidé au 30 juin 2026

Tableau des variations des capitaux propres consolidés au 30 juin 2026

Tableau des flux de trésorerie consolidés au 30 juin 2026

Rapport de gestion consolidé au 30 juin 2026

ISPD NETWORK S.A. ET SES FILIALES

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2026

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ
AU 30 JUIN 2026

(Exprimé en euros)

ACTIF	Note	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Immobilisations corporelles	6	919 776	1 040 457	1 204 724
Fonds de commerce de consolidation (méthode globale ou proportionnelle)	5	7 577 658	7 623 724	7 809 514
Fonds de commerce	7	1 605 840	1 630 833	1 572 417
Immobilisations incorporelles	7	2 980 905	3 675 822	2 734 639
Immobilisations en cours	7	-	10 000	797 378
Actifs financiers non courants	9	271 570	170 648	166 971
Actifs financiers non courants de la société du groupe	23	2 850 155	2 391 600	2 037 600
Actifs d'impôts différés	15	4 585 754	4 609 367	4 638 588
Actifs non courants		**20 791 658**	**21 152 451**	**20 961 831**
Stocks		23 922	-	-
Créances commerciales et autres créances	9	38 961 175	31 677 084	26 475 203
Clients du groupe	9 et 23	282 455	246 493	414 286
Autres actifs courants	9	982 129	1 227 276	1 920 615
Autres actifs courants des sociétés du groupe	9 et 23	116 282	27 759	3 304
Créances sur les administrations publiques	15	7 687 264	8 398 518	7 777 116
Actif d'impôt courant	15	180 001	195 596	223 348
Charges constatées d'avance		1 060 019	698 704	441 829
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	2 793 378	13 736 563	5 196 141
Actifs courants		**52 086 625**	**56 207 993**	**42 451 842**
Total de l'actif		**72 878 283**	**77 360 444**	**63 413 673**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ
AU 30 JUIN 2026
(Exprimé en euros)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Note	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Capital social	12	819 019	819 019	819 019
Actions propres		(665 000)	(665 000)	(665 000)
Réserve légale		46 282	46 282	46 282
Réserves des sociétés à intégration globale		4 120 803	3 977 681	6 226 506
Résultats négatifs des exercices précédents		-	-	(2 152 655)
Solde				
Résultat de l'exercice attribué à la société mère		(2 418 196)	305 396	(2 134 466)
Associés externes		(221 671)	(34 135)	(79 418)
Écarts de conversion	13	(714 650)	(873 946)	(756 687)
Capitaux propres attribués à la société mère	12	**1 188 258**	**3 609 433**	**1 382 999**
Capitaux propres attribués aux associés externes		**(221 671)**	**(34 135)**	**(79 418)**
Capitaux propres		**966 587**	**3 575 297**	**1 303 581**
Dettes à long terme auprès d'établissements de crédit	10	1 258 191	1 740 136	2 243 439
Dettes à long terme envers des sociétés du groupe	10 et 23	5 911 321	6 821 556	7 388 480
Autres dettes à long terme	10	1 616 637	1 692 862	1 995 192
Provisions	17	224 709	289 640	337 511
Passif d'impôt différé	15	37 206	33 857	30 502
Passifs non courants		**9 048 064**	**10 578 051**	**11 995 124**
Dettes auprès d'établissements de crédit à court terme	10	11 189 832	10 564 124	10 957 483
Autres dettes à court terme	10	1 191 910	1 589 942	1 693 494
Dettes à court terme envers des sociétés du groupe	10 et 23	3 752 940	2 424 824	2 089 194
Créanciers commerciaux et autres dettes	10	37 897 749	37 638 936	26 527 325
Fournisseurs du groupe	10 et 23	1 846 901	1 815 486	1 859 514
Fournisseurs d'immobilisations	10	30 835	30 835	35 492
Salaires à payer	10	1 884 487	2 158 682	2 173 649
Dettes envers les administrations publiques	15	4 356 349	6 188 182	3 932 129
Passif d'impôt courant	15	134 042	152 893	137 229
Produits constatés d'avance		375 607	568 837	622 249
Autres passifs courants	10	202 980	74 355	87 210
Passifs courants		**62 863 632**	**63 207 096**	**50 114 968**
Total des capitaux propres et du passif		**72 878 283**	**77 360 444**	**63 413 673**

ISPD NETWORK S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
AU 30 JUIN 2026

(Exprimé en euros)

PÉRTE ET GAINS	Note	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Chiffre d'affaires net	16.a	**71 818 762**	**143 422 890**	**60 817 398**
Autres recettes		**-**	**9 148**	**79 396**
Travaux réalisés par l'entreprise et portés à son actif		**-**	**400 000**	**316 250**
Imputation des subventions		**31 185**	**262 627**	**256 090**
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		**71 849 947**	**144 094 665**	**61 469 134**
Approvisionnements	16.b	**(50 596 902)**	**(97 521 726)**	**(39 520 043)**
Frais de personnel	16.c	**(18 191 011)**	**(36 110 098)**	**(18 400 911)**
Salaires, traitements et rémunérations assimilées		(14 725 358)	(29 747 631)	(15 052 820)
Charges sociales		(3 465 653)	(6 362 467)	(3 348 091)
Provisions pour amortissements des immobilisations		**(1 124 523)**	**(1 864 748)**	**(983 120)**
Provision pour immobilisations corporelles	6	(330 696)	(627 467)	(311 095)
Dotation aux immobilisations incorporelles	7	(793 827)	(1 237 281)	(672 025)
Autres charges d'exploitation		**(3 464 432)**	**(8 040 283)**	**(5 229 511)**
Services externes	16.d	(3 576 186)	(8 462 606)	(4 942 871)
Dépréciations des actifs courants	9,2	114 454	440 441	(286 640)
Dépréciation et résultats liés à la cession d'immobilisations		(2 700)	(18 118)	-
Autres résultats		**(286 804)**	**112 164**	**53 981**
Résultat lié à la perte de contrôle des participations consolidées	2	**-**	**1 074 904**	**1 074 904**
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		**(73 663 672)**	**(142 349 787)**	**(63 004 700)**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**(1 813 725)**	**1 744 878**	**(1 535 566)**
Produits financiers provenant de tiers	16.e	112 970	198 062	119 246
Produits financiers du groupe		22 024	140 799	118 524
Écarts de change positifs	11	257 634	346 523	193 423
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		**392 628**	**685 384**	**431 193**
Charges financières liées aux tiers	16.f	(686 865)	(1 095 145)	(630 661)
Charges financières du groupe		(84 255)	(194 595)	(99 417)
Différences de change négatives	11	(299 140)	(488 556)	(213 549)
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES		**(1 070 260)**	**(1 778 296)**	**(943 627)**
Dépréciation des instruments financiers	5			
RÉSULTAT FINANCIER		**(677 632)**	**(1 092 912)**	**(512 434)**
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		**(2 491 357)**	**651 966**	**(2 048 000)**
RÉSULTAT CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS		**(2 491 357)**	**651 966**	**(2 048 000)**
Impôt sur les sociétés	15	(39 990)	(146 594)	(49 392)
Impôts et autres		(32 419)	(132 758)	(15 139)
RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE		**(2 563 766)**	**372 614**	**(2 112 531)**
Résultat attribuable aux associés et aux intérêts minoritaires		(145 569)	67 218	21 935
RÉSULTAT ATTRIBUÉ AUX DÉTENTEURS DE TITRES DE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ MÈRE		**(2 418 197)**	**305 396**	**(2 134 466)**
Bénéfice par action :				
De base		(0,16)	0,02	(0,14)
Dilué		(0,16)	0,02	(0,15)

ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ
AU 30 JUIN 2026
(Exprimé en euros)

ISPD NETWORK S.A. ET SES FILIALES
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ
AU 30 JUIN 2026
(Exprimé en euros)

	Remarque	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
RÉSULTAT DU COMPTE DE RÉSULTATS		**(2 418 197)**	**305 396**	**(2 134 466)**
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres :				
Écarts de conversion	**13**	159 296	(464 424)	(347 164)
Associés externes		(145 569)	67 218	21 935
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		**13 727**	**(397 206)**	**(325 229)**
Transferts vers le compte de résultat :				
TOTAL DES TRANSFERTS VERS LE COMPTE DE RÉSULTATS				
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS		**(2 404 470)**	**(91 810)**	**(2 459 695)**
Attribuables à la société mère		**(2 418 197)**	**305 396**	**(2 134 466)**
Attribuables aux intérêts minoritaires		**(145 569)**	**67 218**	**21 935**

ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES
ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2026

(Exprimé en euros)

	Capital souscrit	Réserves	Réserves et résultat de l'exercice	(Actions de la société mère)	Autres instruments de capitaux propres	Écarts de conversion	Associés externes	Total
Solde au 01/01/2025	**819 019**	**5 528 284**	**(472 798)**	**(665 000)**	**-**	**(409 522)**	**6 986**	**4 806 969**
Produits et charges comptabilisés	-	-	**305 396**	**-**	**-**	**(464 424)**	**67 218**	**(91 810)**
Autres opérations	-	(779 075)	-	-	-	-	(108 338)	(887 413)
Augmentations de capital et autres distributions	-	-	-	-	-	-	-	-
Répartition du résultat	-	(472 798)	472 798	-	-	-	-	-
Sortie du périmètre de consolidation	-	(252 448)	-	-	-	-	-	(252 448)
Solde au 31/12/2025	**819 019**	**4 023 963**	**305 396**	**(665 000)**	**-**	**(873 946)**	**(34 134)**	**3 575 298**
Solde au 01/01/2026	**819 019**	**4 023 963**	**305 396**	**(665 000)**	**-**	**(873 946)**	**(34 134)**	**3 575 298**
Produits et charges comptabilisés	-	-	**(2 418 196)**	-	-	**159 296**	**(145 569)**	**(2 404 469)**
Autres opérations	-	(162 274	-	-	-	-	(41 968)	**204 242**
Augmentations de capital et autres distributions	-	-	-	-	-	-	-	**-**
Répartition du résultat	-	305 396	(305 396)	-	-	-	-	**-**
Sortie du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-	**-**
Solde au 30/06/2026	**819 019**	**4 167 085**	**(2 418 196)**	**(665 000)**	**-**	**(714 650)**	**(221 671)**	**966 587**

ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2026

(Exprimés en euros)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	Note explicative	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS COURANTES (A)		**(9 856 963)**	**10 480 309**	**(76 909)**
Résultat avant impôts		(2 491 357)	651 966	(2 048 001)
Ajustement des postes n'impliquant pas de mouvements de trésorerie :				
+ Amortissements	7 et 8	1 124 523	1 400 150	983 120
+/- Ajustements de valeur pour dépréciation	10,2	46 066	(529 232)	241 630
+/- Subventions portées au compte de résultat		-	-	(114 097)
+/- Variation des provisions		(64 931)	-	-
+/- Résultats liés aux sorties et cessions d'immobilisations		2 700	-	-
- Produits financiers	18	(134 994)	(338 861)	(237 769)
+ Charges financières	18	771 120	1 289 741	730 079
+/- Écarts de change	12	41 506	142 032	20 126
+/- Autres produits et charges		(150 135)	(356 428)	(370 231)
+/- Produits et charges comptabilisés au titre de la perte de contrôle	2		(1 074 904)	(1 074 904)
+/- Autres impôts			-	-
Ajustement des variations du fonds de roulement :				
Stocks		(23 922)	-	-
Variation des créances clients		(7 320 054)	9 606 683	14 905 416
Variation du solde des créanciers		290 228	1 174 098	(10 273 594)
Variation des autres actifs courants		522 160	(505 095)	(1 363 462)
Variation des autres passifs non courants			(74 676)	160 841
Variation des autres passifs courants		(2 170 634)	(184 158)	(1 021 855)
Autres actifs non courants		(35 991)	(35 174)	(31 497)
- Paiement de l'impôt sur les bénéfices			(58 217)	(88 950)
Remboursements d'impôts			-	-
Paiements d'intérêts (-)		(771 120)	(825 678)	(630 662)
Encaissements d'intérêts (+)		134 994	198 062	136 902
Recettes (paiements) au titre de l'impôt sur les bénéfices		372 878	-	-
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (B)		**(881 760)**	**(1 450 598)**	**(864 000)**
Acquisition d'immobilisations incorporelles	8	(28 434)	(1 838 671)	(829 000)
Acquisition d'immobilisations corporelles	7	(121 573)	(14 000)	(35 000)
Paiements liés à des investissements dans d'autres actifs financiers		(100 922)	-	-
Regroupement d'entreprises		-	402 073	-
Remboursements de prêts accordés à des sociétés du groupe		(458 555)	-	-
Autres paiements		(172 276)	-	-
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (C)		**259 663**	**(1 360 049)**	**(47 635)**
Variation de la dette du groupe		417 881	(952 000)	(586 000)
Variation des dettes envers d'autres entités		143 763	(248 485)	648 176
Subventions reçues				
Distribution de dividendes	3		-	-
Rémunération d'autres instruments de capitaux propres (-)			-	-
Variation des autres dettes		(301 981)	(159 564)	(109 812)
EFFET DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE (D)		**(464 125)**	**(464 423)**	**(347 164)**
Variation nette de la trésorerie et des autres liquidités (E = A + B + C + D)		**(10 943 185)**	**7 205 238**	**(1 335 709)**
Trésorerie et autres liquidités en début de période (F)		**13 736 563**	**6 531 325**	**6 531 325**
Entrées liées aux regroupements d'entreprises à la date de la transaction				**-**
Trésorerie et autres liquidités à la fin de la période (G = E + F)		**2 793 378**	**13 736 563**	**5 195 616**

Index

NOTE1. S SOCIÉTÉS DU GROUPE, DES GROUPES MULTIPLES ET DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES 11
NOTE2. PRINCIPES DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS 16
NOTE 3. BÉNÉFICE PAR ACTION 20
NOTE 4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES 21
NOTE 5. DU FONDS DE COMMERCE DE CONSOLIDATION 38
NOTE 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES 41
NOTE 7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 43
NOTE 8. CONTRATS DE LOCATION 44
NOTE 9. ACTIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT TERME 45
NOTE 10. PASSIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT TERME 47
NOTE 11. INFORMATIONS SUR LA NATURE ET LE NIVEAU DE RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS 49
NOTE 12. FONDS PROPRES 54
NOTE 13. ÉCARTS DE CONVERSION 56
NOTE 14. PROJETS DE R&D&I 57
NOTE 15. SITUATION FISCALE 59
NOTE 16. PRODUITS ET CHARGES 63
NOTE 17. PROVISIONS ET RISQUES 64
NOTE 18. INFORMATIONS SUR L'ENVIRONNEMENT 65
NOTE 19. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE 65
NOTE 20. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET SOLDES AVEC LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ MÈRE 65
NOTE 21. AUTRES INFORMATIONS 66
NOTE 22. INFORMATIONS PAR SECTEUR 67
NOTE 23. S OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES 72
NOTE 24. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES 74
NOTE 25. ÉVALUATION DE LA JUSTE 77

ISPD NETWORK, S.A. ET SES FILIALES

NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS POUR LA PÉRIODE CLÔTURÉE AU 30 JUIN 2026

NOTE 1. SOCIÉTÉS DU GROUPE, DU MULTIGROUPE ET S ASSOCIÉES

1.1) Société mère ; informations générales et activité.

a. Constitution et siège social

ISPD Network, S.A. (ci-après la « Société mère »), anciennement dénommée Antevenio, S.A., a été constituée le 20 novembre 1997 sous le nom d'« Interactive Network, S.L. » en Espagne, avant de se transformer en société anonyme et de changer de dénomination pour devenir I-Network Publicidad, S.A. le 22 janvier 2001. Auparavant, le 7 avril 2005, l'assemblée générale des actionnaires avait décidé de modifier la dénomination sociale de la société mère en Antevenio S.A. Le 25 novembre 2021, l'assemblée générale des actionnaires a décidé de changer la dénomination en ISPD Network S.A.

Son siège social et fiscal est situé C/Apolonio Morales 13C, à Madrid

La société mère, dont les principaux actionnaires sont détaillés dans la note 12, est contrôlée par ISP Digital, S.L.U., qui est la société mère ultime du groupe.

b. Informations générales

Les états financiers intermédiaires consolidés du groupe ISPD Network ont été préparés et établis par le conseil d'administration de la société mère.

Dans les états financiers intermédiaires consolidés, la monnaie de présentation utilisée est l'euro, sans décimales. Les chiffres sont présentés en euros, sauf indication contraire.

c. Activité

Son activité consiste à exercer les activités qui, conformément à la réglementation en vigueur en matière de publicité, sont propres aux agences de publicité générale ; elle peut ainsi réaliser tout type d'actes, de contrats et d'opérations et, de manière générale, adopter toutes les mesures qui conduisent directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social susmentionné ou qui sont jugées nécessaires ou opportunes à cette fin. Les activités relevant de son objet social peuvent être exercées en tout ou en partie par la société mère, soit directement, soit indirectement par le biais de sa participation dans d'autres sociétés ayant un objet social identique ou analogue.

Les actions d'ISPD Network, S.A. sont admises à la cotation sur le marché boursier alternatif français Euronext Growth. La cotation sur ce marché a débuté en 2007.

d. Exercice financier

L'exercice comptable de la société mère couvre la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre de chaque année.

1.2) Filiales

Le détail des filiales incluses dans le périmètre de consolidation est le suivant :

Société	Pourcentage de participation au 30/06/2026	Pourcentage de participation au 31/12/2025
Mamvo Performance, S.L.U.	100 %	100 %
Marketing Manager Servicios de Marketing S.L.U. (f)	-	-
ISPD Italia S.R.L	100 %	100 %
Rebold Marketing S.LU.	100 %	100 %
Antevenio Argentina S.R.L. (a)	100 %	100 %
Antevenio México S.A. de C.V.	100 %	100 %
Antevenio Media S.L.U.	100 %	100 %
B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L. (d)	100 %	100 %
Acceso by ISPD S.L.U. (anciennement Rebold Communication) (g)	100 %	100 %
Happyfication, Inc.	100 %	100 %
Acceso Content in Context, S.A. de C.V.	100 %	100 %
Acceso Colombia, S.A.S	100 %	100 %
Digilant Colombia, S.A.S.	100 %	100 %
Digilant INC (h)	100 %	100 %
Digilant Perú S.A.C.	100 %	100 %
Dglnt S.A. de C.V.	100 %	100 %
Filipides S.A. de C.V.(b)	100 %	100 %
B2Marketplace México, S.A. de C.V. (d)	100 %	100 %
Blue Digital Servicios de Marketing S.A.	65 %	65 %
Digilant Chile, S.p.a.(c)	100 %	100 %
Blue Media, S.p.A. (c)	100 %	100 %
Rebold Panama, S.A.	100 %	100 %
ISPD Iberia SL(e)	100 %	100 %
B2Marketplace Holding SL(e)	100 %	100 %
B2Marketplace USA, Inc. (d) (e)	100 %	100 %
UTE Drassanes (i)	100 %	100 %
B2Marketplace Italy SRL (i) (d)	100 %	100 %

Le pourcentage de participation correspond au pourcentage des droits de vote.

La participation au capital de ces filiales est détenue par la société mère, sauf dans les cas suivants :

(a) Participation détenue par Mamvo Performance, S.L.U. et Rebold Marketing, S.L.U. (anciennement Antevenio España, S.L.U.) (respectivement 75 % et 25 %).

(b) Participation détenue par Digilant SA de CV

(c) Participations détenues par Blue Digital

(d) Sociétés dépendantes de B2Marketplace Holding S.L.U.

(e) En 2024, trois nouvelles sociétés ont été constituées : ISPD Iberia, spécialisée dans la création et la mise en œuvre de campagnes publicitaires sur divers supports, ainsi que dans la gestion de stratégies marketing ; B2Marketplace Holding, spécialisée dans le conseil technique, le conseil en innovation et d'autres services professionnels ; et enfin, B2Marketplace USA, Inc., spécialisée dans le conseil technique, le conseil en innovation et d'autres services professionnels.

(f) Le 30 juin 2025, ISPD Network SA, en sa qualité d'actionnaire unique, a approuvé la cession de Marketing Manager Servicios de Marketing S.L. Cette cession de participations a généré un bénéfice comptabilisé sous la rubrique « Résultat lié à la perte de contrôle des participations consolidées » d'un montant de 1 074 904 euros. (voir note 24)

(g) Le 17 décembre 2025, la société Rebold Communications S.L.U., dont le numéro d'identification fiscale (CIF) est B59094870, a changé de raison sociale pour devenir Acceso by ISPD S.L.U., tout en conservant le même numéro d'identification fiscale (CIF).

(h) Le 17 décembre 2025, la société ISPD Network S.A., en sa qualité d'associée unique d'Acceso by ISPD S.L.U. (anciennement Rebold Communications S.L.U.), a distribué un dividende en nature correspondant à la totalité des actions représentant 100 % du capital social de la société Digilant INC (voir note 24).

(i) En 2025, une nouvelle société, B2Marketplace Italy SRL, a été constituée ; elle propose des services de conseil technique, d'accompagnement à l'innovation et d'autres prestations professionnelles. De même, le groupement d'entreprises (UTE) Drassanes a été constitué ; il propose des services de conseil technique et des activités de communication.

Par ailleurs, le 10 octobre 2023, ISPD Italia (anciennement Rebold Italia) a acquis la société Rocket PPC. Cette société a été intégrée par intégration globale dans le périmètre de consolidation à compter du 1er septembre 2023, date à laquelle ISPD Italia a pris le contrôle de la société. Au cours de l'exercice 2024, ISPD Italia a absorbé Rocket PPC (voir note 24).

Le 30 avril 2024, Antevenio France, S.R.L. a été entièrement dissoute. Cette opération a généré un bénéfice consolidé de 38 753 euros, comptabilisé dans le compte de résultat sous la rubrique « Résultat lié à la perte de contrôle des participations consolidées ».

Le 15 décembre 2024, ISPD Network SA, en sa qualité d'actionnaire unique, a approuvé la dissolution anticipée d'Antevenio Publicité, avec effet au 15 décembre 2024. À cette même date, Antevenio Publicité a officialisé sa dissolution, ce qui a entraîné la cessation de son activité. Cette dissolution a généré un produit pour le groupe, comptabilisé dans le compte de résultat sous la rubrique « Résultat lié à la perte de contrôle des participations consolidées », d'un montant de 1 365 006 euros.

En 2025, l'UTE Senasa, spécialisée dans le conseil technique et les activités de communication, a été constituée. En juillet 2025, une fois l'objet social pour lequel elle avait été créée atteint,

le projet mené à bien et les obligations découlant de sa participation remplies, l' a été liquidée conformément aux procédures de liquidation prévues par la législation en vigueur. Elles présentaient un montant créditeur et débiteur dans les comptes de postes en attente d'affectation de 68 119 euros, sans incidence sur nos états financiers au 31 décembre 2025.

Les sociétés dépendantes ont été incluses dans la consolidation selon la méthode de l'intégration globale, déterminée par le fait que nous détenons la majorité des droits de vote. De même, elles clôturent leurs comptes annuels au 31 décembre de chaque exercice.

Aucune société filiale n'est exclue du périmètre de consolidation.

Les principales caractéristiques des filiales sont les suivantes :

Société	Année de constitution/prise de contrôle	Siège social	Objet social
Mamvo Performance, S.L.U.	1996	13C, rue Apolonio Morales, 28036 Madrid	Publicité en ligne et marketing direct pour la génération de contacts pertinents.
ISPD Italia S.R.L.	2004	Via Appiani 12, Milan	Publicité et marketing sur Internet
Rebold Marketing S.L.U.	2009	13C, rue Apolonio Morales, 28036 Madrid	Prestation de services publicitaires, exploitation publicitaire en ligne et commerce électronique via des moyens télématiques
Antevenio Argentina S.R.L.	2010	Esmeralda 1376, 2e étage, Buenos Aires, Argentine	Prestation de services d'intermédiation commerciale, de marketing et de publicité.
Antevenio México, S.A. de CV	2007	Goldsmith 352, Miguel Hidalgo, Polanco III, section, CP 11540, Mexico	Autres services publicitaires
B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L	2017	13C, rue Apolonio Morales, 28036 Madrid	Entreprise spécialisée dans l'optimisation et l'amélioration de la présence des marques, des fabricants et des distributeurs sur les plateformes numériques
Acceso by ISPD S.L. (anciennement Rebold Communication)	1986	Rambla Catalunya, 123, Entlo. 08008 Barcelone	Prestation de services d'accès à Internet. Création, gestion et développement de portails Internet
Happyfication Inc	2011	68 Harrison Avenue #605 PMB 14953 Boston, MA 02111 (États-Unis)	Entreprise indépendante spécialisée dans les technologies publicitaires qui fournit à ses partenaires et clients des outils et des services permettant de planifier, de mesurer et de diffuser plus efficacement les médias numériques.
Acceso Content in Context S.A. de C.V.	2014	Goldsmith 352, Miguel Hidalgo Polanco IIIe section, CP 11540, Mexico	Prestation de services d'accès à Internet. Création, gestion et développement de portails Internet
Acceso Colombia, S.A.S	2013	Carrera 10 n° 97A-13, bureau 408, tour A, Bogotá DC	Prestation de services de suivi et d'analyse de contenus d'information dans les médias
Digilant Colombia, S.A.S.	2013	Carrera 10 n° 97A-13, bureau 408, tour A, Bogotá DC	Évaluation et négociation d'espaces publicitaires et d'achats-ventes, prestation de services de conseil, de marketing, de communication et d'accompagnement général
Digilant Inc	2009	68 Harrison Avenue #605 PMB 14953 Boston, MA 02111 (États-Unis)	Entreprise indépendante spécialisée dans les technologies publicitaires qui fournit à ses partenaires et clients des outils et des services permettant de planifier, d'acheter, de mesurer et de diffuser les médias numériques de manière plus efficace.
Dglnt, SA de CV	2010	Goldsmith 352, Miguel Hidalgo Polanco IIIe section, CP 11540, Mexico	Achat, vente, échange, commercialisation et autres transactions commerciales concernant tous types d'espaces publicitaires
Filipides, S.A. de C.V.	2008	Goldsmith 352, Miguel Hidalgo Polanco IIIe section, CP 11540, Mexico	Sélection et recrutement de personnel pour pourvoir tout poste et mise à disposition de personnel à tout tiers
B2Marketplace México, S.A. de C.V.	2018	Goldsmith 352, Miguel Hidalgo Polanco IIIe section, CP 11540, Mexico	Prestation de services administratifs, gestion du personnel, conseil, marketing, communication et conseil en général.

Société	Année de constitution/prise de contrôle	Siège social	Objet social
Digilant Perú, S.A.C.	2017	573, rue Los Forestales – Quartier résidentiel Los Ingenieros – District de La Molina – Province et département de Lima	Évaluation et négociation d'espaces publicitaires et d'achat-vente, prestation de services de conseil, de marketing, de communication et de conseil général
Blue Digital Servicios de Marketing, S.A.	2011	5950, avenue Apoquindo – 20e étage – Las Condes – Région métropolitaine de Santiago du Chili	Publicité, promotion, marketing
Digilant Chile, S.p.a.	2017	General del Canto 50 – bureau 301 PROVIDENCIA / SANTIAGO	Évaluation et négociation d'espaces publicitaires, prestation de services de conseil, marketing, communication et conseil général
Rebold Panamá, S.A.	2020	OBARRIO, AVENUE SAMUEL LEWIS ET RUE 53, IMMEUBLE OMEGA, 6E ÉTAGE, BUREAU N° 6B-861 PANAMA,	Exercer toute activité commerciale, à l'intérieur ou à l'extérieur de la République du Panama
Blue Media S.P.A	2015	5950, avenue Apoquindo – 20e étage – Las Condes – région métropolitaine Santiago du Chili	Publicité, promotion, marketing
Antevenio Media SLU	2023	13C, rue Apolonio Morales 28036 Madrid	Prestation de services publicitaires, exploitation publicitaire en ligne et commerce électronique par le biais de moyens télématiques
ISPD Iberia SL	2024	13C, rue Apolonio Morales 28036 Madrid	Création et réalisation de campagnes publicitaires sur divers supports, ainsi que gestion de stratégies marketing
B2Marketplace Holding SL	2024	13C, rue Apolonio Morales 28036 Madrid	Entreprise spécialisée dans l'optimisation et l'amélioration de la présence des marques, des fabricants et des distributeurs sur les plateformes numériques
B2Marketplace USA, Inc.	2024	68 Harrison Avenue #605 PMB 14953 Boston, MA 02111 (USA) États-Unis	Entreprise spécialisée dans l'optimisation et l'amélioration de la présence des marques, des fabricants et des distributeurs sur les plateformes numériques
UTE Drassanes	2025	Rambla Catalunya, 123, Entlo. 08008 Barcelone	Conseil et activités de communication pour le programme « Service de traduction et de correction des textes de divers documents relatifs aux Drassanes Reials et aux Musées maritimes de Barcelone »
B2Marketplace Italy SRL (i)	2025	Via Appiani 12, Milan	Entreprise spécialisée dans l'optimisation et l'amélioration de la présence des marques, des fabricants et des distributeurs sur les plateformes numériques

NOTE 2. CONDITIONS GÉNÉRALES DE DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

a) Application des normes internationales d'information financière (IFRS)

Les états financiers intermédiaires consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles ont été adoptées par l'Union européenne, conformément au règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil, en tenant compte de l'ensemble des principes et normes comptables ainsi que des critères d'évaluation d'application obligatoire ayant une incidence significative. Les états financiers intermédiaires consolidés sont établis selon les Normes internationales d'information financière (IFRS-UE) depuis 2006, date à laquelle le Groupe a fait son entrée sur le marché boursier alternatif français Euronext Growth (voir note 1) au cours de l'exercice 2007.

La note 4 résume les principes comptables et les critères d'évaluation les plus significatifs appliqués lors de l'établissement des présents états financiers intermédiaires consolidés, élaborés par les administrateurs. Les informations contenues dans les présents états financiers intermédiaires consolidés relèvent de la responsabilité des administrateurs de la société mère.

Conformément aux dispositions des normes IFRS, les états financiers intermédiaires consolidés comprennent les états consolidés suivants, correspondant à la période close le 30 juin 2026 :

- État de la situation financière consolidé.
- Compte de résultat consolidé.
- État du résultat global consolidé.
- État des variations des capitaux propres consolidés.
- Tableau des flux de trésorerie consolidés.
- Rapport de gestion consolidé.

Au cours de l'exercice 2025, de nouvelles normes comptables et/ou modifications sont entrées en vigueur ; elles ont donc été prises en compte dans l'établissement des présents états financiers intermédiaires consolidés. Il s'agit des normes suivantes :

1) Normes et interprétations adoptées par l'Union européenne, applicables pour la première fois aux comptes annuels consolidés de l'exercice 2026.

Normes et amendements aux normes		Date d'entrée en vigueur de l'IASB	Date d'entrée en vigueur dans l'UE
IFRS 9 et IFRS 7	Modifications apportées à la classification et à l'évaluation des instruments financiers (modifications apportées à la norme IFRS 9 et à la norme IFRS 7) (publiées le 30 mai 2024) Contrats liés à l'électricité dépendant des conditions météorologiques – Modifications apportées à la norme IFRS 9 et à la norme IFRS 7 (publiées le 18 décembre 2024)	1er janvier 2026	1er janvier 2026
IFRS 1, IFRS 7, IFRS 9, IFRS 10, IAS 7	Améliorations annuelles des normes comptables IFRS – Volume 11 (publié le 18 juillet 2024)	1er janvier 2026	1er janvier 2026

2) Normes et interprétations adoptées par l'Union européenne, dont la date d'application obligatoire est postérieure à l'exercice 2026:

Normes et amendements aux normes		Date d'entrée en vigueur de l'IASB	Date d'entrée en vigueur dans l'UE
IFRS 18	Présentation et informations à fournir dans les états financiers (publiée le 9 avril 2024)	1er janvier 2027	1er janvier 2027

3) Autres normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB en attente d'approbation par l'Union européenne :

Normes et amendements aux normes		Date d'entrée en vigueur de l'IASB	Date d'entrée en vigueur dans l'UE
IFRS 19	Filiales ne publiant pas de comptes publics : informations à fournir (publiée le 9 mai 2024)	1er janvier 2027	En attente
IFRS 19	Amendements à la norme IFRS 19 Filiales ne faisant pas l'objet d'un rapport financier public : informations à fournir (publiés le 21 août 2025)	1er janvier 2027	En attente
IAS 21	Amendements à la norme IAS 21 Effets des variations des taux de change : conversion en une monnaie de présentation hyperinflationniste (publiés le 13 novembre 2025)	1er janvier 2027	En attente
IAS 28	Modifications apportées à l'option de la juste valeur pour les participations dans des entreprises associées et les coentreprises (publiées le 26 juin 2026)	1er janvier 2027 (*)	En attente
IFRS 20	Actifs réglementaires et passifs réglementaires (publiée le 27 mai 2026)	1er janvier 2029	En attente

(*) Applicables lorsque l'entité applique pour la première fois la norme IFRS 18

Par ailleurs, l'IASB a publié les modifications apportées à la norme IFRS 10 et à la norme IAS 28 « Cession ou apport d'actifs entre un investisseur et sa société associée ou son coentreprise », sans date d'application obligatoire, dans l'attente de la finalisation de son projet sur la méthode de mise en équivalence

Aucune de ces normes n'a été adoptée par anticipation par le Groupe. Les administrateurs ont évalué les impacts potentiels de l'application future de ces normes et estiment que leur entrée en vigueur n'aura pas d'effet significatif sur les états financiers intermédiaires consolidés.

En ce qui concerne la future application de la norme IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers », cette norme, bien qu'elle n'ait pas d'incidence sur le résultat, ni sur les flux de trésorerie, ni sur la situation financière du Groupe, elle introduira toutefois de nouveaux critères de présentation, principalement en ce qui concerne le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie et, dans une moindre mesure, le bilan, ainsi que de nouvelles exigences en matière de ventilation des informations et de critères d'agrégation et de désagrégation, tant dans les états financiers primaires que dans les notes. À titre préliminaire, les principaux impacts identifiés concernent les cinq catégories de présentation des produits et des charges (d'exploitation, d'investissement et de financement) et les nouveaux sous-totaux qui en découlent (« résultat d'exploitation » et « résultat avant financement et impôts »), ainsi que les critères de présentation de certains postes, tant dans le compte de résultat (notamment la présentation des écarts de change au sein de chaque catégorie en fonction de la nature du poste qui les génère), que dans le tableau des flux de trésorerie (notamment les dividendes reçus des entreprises participées dans les flux de trésorerie liés aux investissements), ainsi que la prise en compte du « résultat d'exploitation » et du « résultat avant financement et impôts » comme nouveau point de départ pour

l'établissement du tableau des flux de trésorerie.

b) Image fidèle

Les états financiers intermédiaires consolidés ci-joints, correspondant à la période close le 30 juin 2026, ont été établis à partir des registres comptables des différentes sociétés composant le Groupe, et sont présentés conformément aux dispositions des normes IFRS-UE et à la législation espagnole applicable en matière comptable, de manière à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des résultats, des variations du patrimoine et des flux de trésorerie du Groupe au cours de la période close le 30 juin 2026.

Les états financiers intermédiaires consolidés établis par les administrateurs de la société mère seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires de la société mère ; il est estimé qu'ils seront approuvés sans aucune modification.

c) Aspects critiques de l'évaluation et estimation de l'incertitude

Lors de l'élaboration des états financiers intermédiaires consolidés ci-joints, conformément aux normes IFRS-UE, des estimations et des hypothèses formulées par les administrateurs de la société mère ont été utilisées pour évaluer certains des actifs, passifs, produits, charges et engagements qui y figurent. Celles qui ont l'impact le plus significatif sur les états financiers intermédiaires consolidés sont traitées dans les différentes sections du présent document :

- La durée d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles (notes 4f et 4g). La détermination des durées d'utilité nécessite des estimations concernant l'évolution technologique attendue et les utilisations alternatives des actifs. Les hypothèses relatives au contexte technologique et à son évolution future impliquent un degré important de jugement, dans la mesure où le moment et la nature des changements technologiques futurs sont difficiles à prévoir.

- L'évaluation des pertes éventuelles liées à la dépréciation du fonds de commerce (notes 4h et 4i). La détermination de la nécessité de comptabiliser une perte de valeur implique la réalisation d'estimations qui comprennent, entre autres, l'analyse des causes de la perte de valeur potentielle, ainsi que le moment et le montant attendu de celle-ci. Des tests de dépréciation annuels sont effectués sur les unités génératrices de trésorerie concernées, sur la base de flux de trésorerie futurs ajustés en fonction du risque et actualisés aux taux d'intérêt appropriés. Les hypothèses clés utilisées sont précisées dans la note 5. Les hypothèses relatives aux flux de trésorerie futurs ajustés au risque et aux taux d'actualisation reposent sur les prévisions d'activité et sont donc intrinsèquement subjectives. Des événements futurs pourraient entraîner une modification des estimations réalisées par la Direction, avec pour conséquence un effet défavorable sur les résultats futurs du Groupe. Dans la mesure où cela a été jugé significatif, une analyse de sensibilité a été présentée concernant l'effet des variations de ces hypothèses et leur incidence sur la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT).

- La juste valeur de certains instruments financiers et leur éventuelle dépréciation (notes 4k et 4w).

- Le calcul des provisions, ainsi que la probabilité de survenance et le montant des

passifs indéterminés ou éventuels (note 4o).

- Les prévisions de bénéfices fiscaux futurs rendant probable la récupération des actifs d'impôts différés (note 4m). Le Groupe évalue la recouvrabilité des actifs d'impôts différés sur la base d'estimations des résultats futurs de l'u du groupe fiscal. Cette recouvrabilité dépend en dernier ressort de la capacité du groupe fiscal à générer des bénéfices imposables au cours de la période pendant laquelle les actifs d'impôts différés sont déductibles. Des événements futurs pourraient entraîner une modification des estimations réalisées par la Direction, avec pour conséquence un effet défavorable sur les bénéfices imposables futurs du Groupe. L'analyse tient compte du calendrier prévu de reprise des passifs d'impôts différés.

- La détermination de la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises (note 4u).

- Calcul de l'estimation des pertes de crédit attendues sur les débiteurs commerciaux et les actifs liés au contrat : hypothèses clés pour déterminer le taux de perte moyen pondéré.

- Détermination du taux d'intérêt marginal à appliquer dans le cadre du modèle de calcul des contrats de location.

Ces estimations ont été réalisées sur la base des meilleures informations disponibles à la date d'établissement des présents états financiers intermédiaires consolidés, de l'expérience historique et d'autres facteurs variés jugés pertinents à ce moment-là. Toutefois, les résultats finaux pourraient s'écarter de ces estimations. Tout événement futur inconnu à la date d'élaboration de ces estimations pourrait entraîner des modifications (à la hausse ou à la baisse), qui seraient alors, le cas échéant, comptabilisées de manière prospective.

Le Groupe est parvenu à la conclusion qu'il n'existe aucune incertitude significative susceptible de remettre en cause sa capacité à poursuivre son activité.

d) Classification des postes courants et non courants

Pour la classification des postes courants, il a été tenu compte d'un délai maximal d'un an à compter de la date des présents états financiers intermédiaires consolidés.

e) Correction d'erreurs

Aucune correction d'erreurs n'a été effectuée au cours de l'exercice 2026.

f) Comparaison des informations d'

Les présents états financiers intermédiaires consolidés correspondant à la période de six mois close le 30 juin présentent, sous forme comparative, les chiffres de la période de six mois close le 30 juin 2026 et ceux de l'exercice 2025, qui faisaient partie des comptes annuels consolidés de l'exercice 2025 approuvés par l'assemblée générale des actionnaires de la société mère en date du 26 mars 2026, lesquels ont également été établis conformément aux Normes internationales d'information financière adoptées par l'Union européenne.

g) Remarque concernant le rapport d'information non financière (EINF)

Le groupe ISPD Network, S.A. et ses filiales, conformément aux dispositions des articles 262.5 de la LSC et 49.6 du Code de commerce, se prévalent de l'exemption prévue à l'e de présenter le rapport d'information non financière, les informations relatives à ce groupe étant incluses dans le rapport d'information non financière d'Inversiones y Servicios Publicitarios, S.L. et de ses filiales, qui fait partie de son rapport de gestion.

h) Entreprise en activité

Comme il ressort du bilan consolidé ci-joint au 30 juin 2026, le Groupe présente un fonds de roulement négatif d'un montant de 10,7 millions d'euros, contre un fonds de roulement négatif de 7,0 millions d'euros au cours de l'exercice 2025.

Le Groupe a évalué sa capacité à poursuivre son activité en tant qu'entreprise en activité, en tenant compte de toutes les informations disponibles concernant l'avenir, couvrant au moins les douze mois suivant la date de clôture. À l'issue de cette analyse, aucune incertitude significative susceptible de susciter des doutes importants quant à la continuité du Groupe n'a été identifiée, sur la base des facteurs suivants :

1. Génération récurrente de résultats d'exploitation positifs : le Groupe affiche une génération récurrente d'EBITDA positif, ce qui démontre la capacité de son activité courante à générer des flux de trésorerie suffisants pour honorer ses obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance.
2. Nature du besoin en fonds de roulement négatif : le besoin en fonds de roulement négatif observé à la date de clôture s'explique en partie par l'existence de dettes envers des sociétés liées d'un montant de 5,6 millions d'euros, qui offrent, si nécessaire, une certaine flexibilité quant à leur échéancier. Par conséquent, son impact sur la liquidité réelle du Groupe est limité et ne compromet pas sa capacité à poursuivre son activité.
3. Situation patrimoniale : Au cours des six premiers mois de l'exercice 2026, le Groupe présente un patrimoine attribué à la société mère d'un montant de 966 587 euros, ce qui reflète la solvabilité patrimoniale du Groupe.

En conséquence, les administrateurs de la société mère ont établi les présents états financiers intermédiaires consolidés selon le principe de l'entreprise en activité.

NOTE 3. BÉNÉFICE PAR ACTION

Bénéfice de base par action

Le bénéfice de base par action est déterminé en divisant le résultat consolidé de l'exercice attribuable à la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen d'actions propres détenues au cours de celui-ci.

Le calcul du bénéfice/de la perte par action est présenté ci-dessous :

	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Résultat net de l'exercice	(2 418 196)	305 396	(2 134 466)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	14 716 262	14 716 262	14 716 262
Bénéfice/perte de base par nombre moyen pondéré d'actions	**(0,16)**	**0,02**	**(0,15)**

Il n'y a pas de différence entre les actions de base et les actions diluées.

Bénéfice dilué par action

Le résultat dilué par action est calculé de la même manière que le résultat de base par action, mais le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est majoré des options sur actions, des warrants et des titres de créance convertibles, qui n'existent ni au 30 juin 2026 ni au 31 décembre 2025.

Au cours des périodes présentées, le Groupe n'a réalisé aucune opération susceptible d'entraîner une dilution ; par conséquent, le résultat de base par action correspond au résultat dilué par action.

Distribution de dividendes :

Au cours des exercices 2026 et 2025, aucun dividende n'a été versé à des sociétés ne faisant pas partie du périmètre de consolidation.

NOTE 4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales règles d'évaluation utilisées par le Groupe pour l'établissement des états financiers intermédiaires consolidés pour la période close le 30 juin 2026 ont été les suivantes

a) Procédures de consolidation

Les états financiers intermédiaires consolidés comprennent la société mère et toutes les filiales. Les filiales sont les entités sur lesquelles la société mère ou l'une de ses filiales exerce un contrôle. Le contrôle est déterminé par :

- Le pouvoir sur l'entité détenue,
- L'exposition à, ou l'existence de droits sur, des rendements variables résultant de sa relation avec l'entreprise détenue, et
- La possibilité d'utiliser son pouvoir sur l'entreprise détenue pour modifier le montant de ces rendements.

Les filiales sont consolidées même lorsqu'elles ont été acquises dans le but d'en disposer.

La méthode d'intégration globale, qui est la principale méthode de consolidation, consiste à additionner l'ensemble des actifs, des passifs, des produits et des charges de la société mère et de ses filiales. Les soldes, les transactions ainsi que les plus-values et moins-values réalisées entre les sociétés du groupe faisant partie des activités poursuivies sont éliminés au cours du processus de consolidation. Les transactions entre les activités poursuivies et les activités abandonnées qui devraient se poursuivre après la cession ne sont pas éliminées des activités

poursuivies afin de présenter ces dernières de manière cohérente avec les opérations commerciales qu'elles réalisent.

Les entreprises associées, c'est-à-dire les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence significative, mais sur lesquelles il n'exerce pas de contrôle, ainsi que les entités contrôlées conjointement (« joint-ventures »), pour lesquelles les entreprises ont droit aux actifs nets en vertu de l'accord contractuel, ont été consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Les bénéfices ou pertes résultant de transactions entre les sociétés du Groupe et les entreprises associées ou les entités contrôlées conjointement ont été éliminés proportionnellement à la participation du Groupe dans ces sociétés. Si la part du Groupe dans les pertes d'une entité comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence est supérieure à sa participation dans cette entité, le Groupe comptabilise une provision correspondant à sa part dans les pertes subies au-delà de cette participation. La participation dans une société comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence correspond à la valeur comptable de la participation au capital, ainsi qu'aux autres intérêts non courants qui, en substance, font partie de la participation nette dans ladite société.

Les états financiers des filiales, des sociétés associées et des entités contrôlées conjointement se rapportent à l'exercice clos à la même date que les états financiers individuels de la société mère, et ont été établis selon des méthodes comptables (IFRS-UE) homogènes.

Perte de contrôle (IFRS 10)

Une société mère peut perdre le contrôle d'une filiale à la suite de deux ou plusieurs accords (transactions). Toutefois, il arrive parfois que les circonstances indiquent que ces accords multiples doivent être comptabilisés comme une seule et même transaction. Pour déterminer si les accords doivent être comptabilisés comme une seule transaction, une société mère doit prendre en considération l'ensemble des termes et conditions des accords ainsi que leurs effets économiques. La présence d'un ou de plusieurs des facteurs suivants indique qu'une société mère devrait comptabiliser les accords multiples comme une seule et même transaction :

(a) Ils sont conclus simultanément ou l'un dépend de l'autre.
(b) Ils font partie d'une transaction unique visant à produire un effet commercial global.
(c) La réalisation d'un accord dépend de la réalisation d'au moins un des autres accords.
(d) Un accord considéré isolément n'est pas justifié d'un point de vue économique, mais il l'est lorsqu'il est considéré conjointement avec d'autres.

Si une société mère perd le contrôle d'une filiale :

a) Elle doit décomptabiliser :

- Les actifs (y compris le fonds de commerce) et les passifs de la filiale à leur valeur comptable à la date à laquelle le contrôle est perdu.
- La valeur comptable de toutes les participations non dominantes dans l'ancienne filiale à la date de la perte de contrôle (y compris toutes les composantes des autres éléments du résultat global qui leur sont attribuables).

b) Elle devra comptabiliser :

- La juste valeur de la contrepartie reçue, le cas échéant, au titre de la transaction, de l'événement ou des circonstances ayant entraîné la perte de contrôle.
- Si la transaction, l'événement ou les circonstances ayant entraîné la perte de contrôle s'accompagnent d'une distribution d'actions de la filiale aux propriétaires en leur qualité de tels, cette distribution ; et
- Elle comptabilisera la participation conservée dans l'entité qui était auparavant une filiale à sa juste valeur à la date à laquelle le contrôle est perdu.

c) Elle reclassera dans le résultat, ou transférera directement aux réserves de bénéfices accumulés si d'autres normes IFRS l'exigent, les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relatifs à la filiale.

Si une société mère perd le contrôle d'une filiale, elle comptabilisera tous les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relatifs à cette filiale selon les mêmes principes que ceux qui auraient été appliqués si la société mère avait cédé ou aliéné d'une autre manière les actifs ou passifs concernés. Par conséquent, en cas de perte de contrôle d'une filiale, si un profit ou une perte précédemment comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global avait été reclassé(e) en résultat au moment de la cession ou de la sortie par d'autres moyens des actifs ou passifs concernés, la société mère reclassera ce profit ou cette perte des capitaux propres vers le résultat (en tant qu'ajustement de reclassement). Si une réserve de réévaluation précédemment comptabilisée dans les autres éléments du résultat global a été transférée directement aux réserves de bénéfices non distribués à la suite de la cession ou de la sortie par une autre voie de l'actif, la société mère transférera la réserve de réévaluation directement aux réserves de bénéfices non distribués lors de la perte de contrôle de la filiale.

b) Homogénéisation des postes

Les différents postes des comptes annuels individuels de chacune des sociétés du groupe ont fait l'objet d'une harmonisation comptable, en alignant les critères appliqués sur ceux utilisés par la société mère pour ses propres comptes annuels ou états financiers, dans la mesure où cela a un impact significatif.

Pour les filiales intégrées dans les comptes annuels ou les états financiers du groupe ISPD Network, aucune harmonisation temporelle n'a été nécessaire, car toutes les sociétés ont pour date de clôture, aux fins de l'établissement de leurs comptes annuels ou états financiers, le 31 décembre de chaque exercice.

c) Écart de première consolidation

L'écart de première consolidation est déterminé à la date d'acquisition comme étant la contrepartie transférée, majorée de la juste valeur des participations minoritaires et de la juste valeur de la participation antérieure, et diminuée de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis.

Dans le cas d'un écart de consolidation positif, correspondant à l'excédent entre le coût de la participation et la valeur comptable théorique attribuable à la société participée à la date de son intégration au sein du Groupe, celui-ci est imputé directement et dans la mesure du possible aux éléments patrimoniaux de la filiale, sans dépasser la juste valeur de ces derniers. Si elle ne peut être affectée à des éléments d'actif ou de passif, elle est considérée comme un fonds de commerce de consolidation, et fait l'objet chaque année d'un test de dépréciation (voir note 4i).

La différence de consolidation négative est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé ;

elle correspond à la différence négative entre la valeur comptable de la participation directe de la société mère dans le capital de la filiale et la valeur de la part proportionnelle des capitaux propres de cette dernière, attribuable à ladite participation à la date de la première consolidation.

d) Écarts de conversion

Les postes du bilan consolidé et du compte de résultat consolidé des sociétés incluses dans la consolidation dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro ont été convertis en euros selon les critères suivants :

- Les actifs, passifs, produits et charges (à l'exception des capitaux propres) au taux de change en vigueur à la clôture de chaque exercice.
- Les postes du compte de résultat consolidé au taux de change moyen de l'exercice.
- Les capitaux propres sont convertis au taux de change historique.

Les écarts résultant de l'application de taux de change différents, conformément aux critères susmentionnés, sont présentés dans la rubrique « Écarts de conversion » du bilan consolidé.

Économies hyperinflationnistes :

Conformément aux dispositions de la Norme comptable internationale (IAS) n° 21, les résultats et la situation financière d'une entité dont la monnaie fonctionnelle correspond à celle d'une économie hyperinflationniste doivent être convertis dans une monnaie de présentation différente selon les procédures suivantes :

(a) tous les montants (c'est-à-dire les actifs, les passifs, les postes des capitaux propres, les charges et les produits, y compris les chiffres comparatifs correspondants) seront convertis au taux de change de clôture en vigueur à la date du dernier état de la situation consolidée, sauf lorsque ces montants sont convertis dans la monnaie d'une économie non hyperinflationniste, auquel cas, les chiffres comparatifs seront ceux qui ont été présentés en tant que montants courants de l'année en question, dans les états financiers de l'exercice précédent (c'est-à-dire que ces montants ne seront pas ajustés pour tenir compte des variations ultérieures du niveau des prix ou des taux de change).

Lorsque la monnaie fonctionnelle de l'entité est celle d'une économie hyperinflationniste, celle-ci réexprimera ses états financiers avant d'appliquer la méthode de conversion prévue aux paragraphes précédents, à l'exception des chiffres comparatifs, en cas de conversion dans la monnaie d'une économie non hyperinflationniste. Lorsque l'économie en question cesse d'être hyperinflationniste et que l'entité cesse de retraiter ses états financiers, elle utilise comme coûts historiques, pour les convertir dans la monnaie de présentation, les montants retraités en fonction du niveau des prix à la date à laquelle l'entité a cessé de procéder à ce retraitement.

e) Transactions entre sociétés incluses dans le périmètre de consolidation

Avant l'établissement des états financiers intermédiaires consolidés, tous les soldes et toutes les transactions entre les sociétés du Groupe ont été éliminés, de même que les résultats générés entre ces sociétés à la suite des transactions susmentionnées.

f) Immobilisations incorporelles

En règle générale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées dès lors qu'elles répondent au critère d'identifiabilité et sont évaluées initialement à leur prix d'acquisition ou à leur coût de production, puis diminuées de l'amortissement cumulé correspondant et, le cas échéant, des pertes de valeur subies. Les critères suivants s'appliquent en particulier :

Propriété industrielle

Il s'agit des frais de développement capitalisés pour lesquels un brevet ou un titre similaire a été obtenu, et comprend les frais d'enregistrement et de formalisation de la propriété industrielle, ainsi que les coûts d'acquisition auprès de tiers des droits correspondants. Ils sont amortis linéairement sur leur durée de vie utile, à raison de 20 % par an. Cet amortissement est comptabilisé dans la rubrique « Provisions pour amortissements des immobilisations » du compte de résultat consolidé.

Logiciels

Les licences d'applications informatiques acquises auprès de tiers ou les logiciels développés en interne sont comptabilisés en immobilisations incorporelles sur la base des coûts engagés pour leur acquisition ou leur développement, ainsi que pour leur mise en service.

Les applications informatiques sont amorties linéairement sur leur durée de vie utile, à raison de 25 % par an. Cet amortissement est comptabilisé dans la rubrique « Provisions pour amortissements des immobilisations » du compte de résultat consolidé.

Les frais de maintenance des applications informatiques engagés au cours de l'exercice sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé.

Immobilisations en cours

Sont inclus tous les acomptes versés au titre de l'acquisition d'immeubles, d'installations techniques et d'autres immobilisations avant leur livraison effective ou leur mise en état de fonctionnement.

g) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à leur coût de production, diminués de l'amortissement cumulé correspondant et, le cas échéant, des pertes de valeur subies.

Les impôts indirects grevant les éléments des immobilisations corporelles ne sont inclus dans le prix d'acquisition ou le coût de production que lorsqu'ils ne sont pas directement récupérables auprès du Trésor public.

Les coûts d'extension, de modernisation ou d'améliorations qui se traduisent par une augmentation de la productivité, de la capacité ou de l'efficacité, ou par un allongement de la durée de vie utile des biens, sont comptabilisés comme une augmentation de leur coût. Les frais d'entretien et de maintenance sont imputés au compte de résultat consolidé de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Le Groupe amortit ses immobilisations corporelles selon la méthode linéaire. Les durées de vie utile et les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

	Pourcentage annuel	Durée de vie estimée
Autres installations	8-30	12-3
Installations techniques	20	5
Mobilier	10-17	10-6
Matériel informatique	20-44	5-2
Éléments de transport	17-20	6-5
Machines	20-33	5-3
Autres immobilisations corporelles	10-30	10-3

h) Fonds de commerce

Le fonds de commerce n'est comptabilisé que lorsque sa valeur résulte d'une acquisition à titre onéreux, dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

Le fonds de commerce est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie dont on s'attend à ce qu'elles bénéficient des avantages du regroupement d'entreprises et, le cas échéant, la correction de valeur correspondante est comptabilisée (voir note 4 i).

Dans le cas où une perte de valeur d'une unité génératrice de trésorerie à laquelle tout ou partie d'un fonds de commerce aurait été affecté doit être comptabilisée, on réduit en premier lieu la valeur comptable du fonds de commerce correspondant à cette unité. Si la perte de valeur dépasse le montant de ce fonds de commerce, on réduit ensuite, proportionnellement à leur valeur comptable, celle des autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie, jusqu'à la limite de la plus élevée des valeurs suivantes : leur juste valeur diminuée des coûts de vente, leur valeur d'utilité et zéro. La perte de valeur est comptabilisée en charge dans le résultat de l'exercice.

i) Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles et du fonds de commerce de consolidation.

Une perte de valeur d'un élément des immobilisations corporelles ou incorporelles est constatée lorsque sa valeur comptable dépasse sa valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Pour le calcul de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles, le Groupe utilise la valeur d'utilité comme critère.

À cette fin, au moins à la clôture de l'exercice, le Groupe évalue, au moyen du « test de dépréciation », s'il existe des indices laissant supposer qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle, à durée de vie indéfinie, ou, le cas échéant, une unité génératrice de trésorerie, pourrait avoir subi une dépréciation, auquel cas il procède à l'estimation de sa valeur recouvrable en effectuant les corrections de valeur correspondantes. On entend par unité génératrice de trésorerie le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des flux de trésorerie qui sont, dans une large mesure, indépendants de ceux provenant d'autres actifs ou groupes d'actifs. Pour les actifs à durée de vie indéfinie et pour les UGT auxquelles est attribué un fonds de commerce, ce « test de dépréciation » est effectué chaque année.

Les calculs de dépréciation des éléments des immobilisations corporelles sont effectués de

manière individuelle. Toutefois, lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur recouvrable de chaque bien individuellement, on procède à la détermination de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient chaque élément des immobilisations.

La procédure mise en place par la direction du groupe pour déterminer la dépréciation est la suivante :

Pour estimer la valeur d'utilité, la direction du groupe élabore chaque année, pour chaque unité génératrice de trésorerie, son plan d'affaires par marchés et par activités, couvrant généralement une période de cinq exercices. Les principaux éléments de ce plan sont les prévisions de résultats et de flux de trésorerie.

Les autres variables qui influencent le calcul de la valeur recouvrable sont les suivantes :

- le taux d'actualisation à appliquer, compris entre 9 % et 14 % selon la zone géographique, les principales variables influant sur son calcul étant le coût des passifs et les risques spécifiques liés aux actifs.

- Le taux de croissance des flux de trésorerie utilisé a été déterminé en fonction de chaque entreprise et de chaque marché géographique, et s'établit autour de 2,50 %.

Les projections sont établies sur la base de l'expérience passée et en fonction des meilleures estimations disponibles, celles-ci étant cohérentes avec les informations provenant de sources externes.

Le plan stratégique quinquennal des sociétés du Groupe est approuvé par la Direction financière et sera présenté au Conseil d'administration de la société mère pour approbation.

Dans le cas où une perte de valeur d'une unité génératrice de trésorerie à laquelle tout ou partie d'un fonds de commerce aurait été affecté doit être comptabilisée, on réduit en premier lieu la valeur comptable du fonds de commerce correspondant à cette unité. Si la perte de valeur dépasse le montant de ce fonds de commerce, on réduit ensuite, proportionnellement à leur valeur comptable, celle des autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie, jusqu'à la limite de la plus élevée des valeurs suivantes : sa juste valeur diminuée des coûts de vente, sa valeur d'utilité et zéro. La perte de valeur doit être comptabilisée en charge dans le résultat de l'exercice.

Lorsqu'une perte de valeur est ultérieurement reprise (ce qui n'est pas autorisé dans le cas spécifique du fonds de commerce), la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, mais de telle sorte que la valeur comptable ainsi augmentée ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours des exercices précédents. Cette reprise d'une perte de valeur est comptabilisée en produit dans le compte de résultat consolidé.

j) Contrats de location et autres opérations de nature similaire

Le Groupe en tant que preneur

Un contrat de location est défini comme « un contrat, ou une partie d'un contrat, qui confère le

droit d'utiliser un actif (l'actif sous-jacent) pendant une certaine période en échange d'une contrepartie ». Pour appliquer cette définition, le Groupe évalue si le contrat répond à trois critères clés, à savoir :

- le contrat porte sur un actif identifié, qui est explicitement désigné dans le contrat ou implicitement spécifié, puisqu'il est identifié au moment où l'actif est mis à la disposition du Groupe.

- le Groupe a le droit de percevoir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif identifié pendant la période d'utilisation, compte tenu de ses droits dans le cadre défini par le contrat.

- le Groupe a le droit de diriger l'utilisation de l'actif identifié pendant la période d'utilisation. Le Groupe évaluera s'il a le droit de diriger « comment et à quelle fin » l'actif est utilisé pendant la période d'utilisation.

Évaluation et comptabilisation des contrats de location en tant que preneur

À la date de début du contrat de location, le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif au titre du contrat de location dans le bilan. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué à son coût, qui comprend la valeur d'acquisition initiale ou l'évaluation de la dette de location, les coûts directs initiaux engagés par le Groupe, une estimation des coûts de démantèlement et d'élimination de l'actif à la fin du contrat de location, ainsi que les paiements effectués avant la date de début du contrat (nets de toute prime reçue).

Le Groupe amortit les actifs en droit d'usage à compter de la date de début du contrat de location jusqu'à la fin de la durée de vie utile de l'actif en droit d'usage ou jusqu'à la fin de la durée du contrat de location, selon la première de ces deux échéances. Le Groupe évalue également la dépréciation de l'actif en droit d'usage lorsque des indicateurs de dépréciation existent.

À la date de début du contrat, le Groupe évalue le passif à la valeur actuelle des loyers restant à payer à cette date, actualisés à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location si ce taux est facilement disponible, ou du taux d'intérêt marginal du Groupe.

Les loyers pris en compte dans l'évaluation du passif lié au contrat de location se composent de loyers fixes (y compris, en substance, les loyers fixes), de loyers variables basés sur un indice ou un taux d'intérêt, de montants attendus, etc., à payer en vertu d'une garantie de valeur résiduelle, ainsi que des paiements découlant d'options dont l'exercice est raisonnablement certain.

Après l'évaluation initiale, le passif est diminué des paiements effectués et augmenté des intérêts. Il est réévalué pour refléter toute réévaluation ou modification, ou en cas de changements dans les paiements fixes en substance.

Lorsque le passif de location est réévalué, l'ajustement correspondant est comptabilisé dans l' e actif au titre du droit d'utilisation, ou dans le résultat de l'exercice si l'actif au titre du droit d'utilisation a déjà été ramené à zéro.

Le Groupe a choisi de comptabiliser les contrats de location à court terme et les contrats de location de biens de faible valeur en recourant à des méthodes pratiques. Au lieu de

comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation et un passif au titre du contrat de location-financement, les paiements y afférents sont comptabilisés en charges dans le résultat de l'exercice de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Dans l'état de la situation financière, les actifs liés aux droits d'utilisation ont été inclus dans les immobilisations corporelles et les passifs liés aux contrats de location ont été inclus dans les autres dettes à court et à long terme.

k) Instruments financiers

k.1) Comptabilisation et décomptabilisation

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Groupe devient partie prenante aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier expirent, ou lorsque l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, liquidé, annulé ou arrive à échéance.

k.2) Classification et évaluation initiale des actifs financiers

À l'exception des créances qui ne comportent pas de composante de financement significative et qui sont évaluées au prix de transaction conformément à la norme IFRS 15, tous les actifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur, ajustée des coûts de transaction (le cas échéant).

Les actifs financiers, autres que ceux désignés et efficaces en tant qu'instruments de couverture, sont classés dans les catégories suivantes :

- Coût amorti.
- Juste valeur par le résultat (FVTPL).
- Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI).

Au cours des périodes présentées, le Groupe ne détient aucun actif financier classé en FVOCI ni en FVTPL.

La classification est déterminée à la fois par :

- du modèle économique de l'entité en matière de gestion de l'actif financier.
- Les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels liés à l'actif financier.

Tous les produits et charges liés aux actifs financiers qui sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice sont présentés dans les charges financières, les produits financiers ou d'autres postes financiers, à l'exception de la dépréciation des créances, qui est présentée dans les autres charges.

k.3) Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils remplissent les conditions suivantes (et ne sont pas désignés comme FVTPL) :

- Ils s'inscrivent dans un modèle économique dont l'objectif est de conserver les actifs financiers et d'encaisser leurs flux de trésorerie contractuels.

- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements du principal et à des paiements d'intérêts sur le solde du principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actualisation est omise lorsque son effet est négligeable. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les cautions, les créances commerciales et la plupart des autres créances du Groupe sont inclus dans cette catégorie d'instruments financiers, ainsi que les obligations cotées.

k.4) Dépréciation des actifs financiers

Les exigences de la norme IFRS 9 en matière de dépréciation s'appuient davantage sur des informations prospectives pour comptabiliser les pertes de crédit attendues : il s'agit du modèle de perte de crédit attendue (ECL).

Les instruments entrant dans le champ d'application de ces exigences comprenaient les prêts et autres actifs financiers de type dette évalués au coût amorti et en FVOCI, les créances commerciales, les actifs contractuels comptabilisés et évalués selon la norme IFRS 15, ainsi que les engagements de prêt et certains contrats de garantie financière (pour l'émetteur) qui ne sont pas évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. La comptabilisation des pertes de crédit ne dépend plus de l'identification préalable par le Groupe d'un événement de perte de crédit. En revanche, le Groupe prend en compte un éventail plus large d'informations lorsqu'il évalue le risque de crédit et mesure les pertes de crédit attendues, notamment les événements passés, les conditions actuelles et les prévisions raisonnables et justifiables qui affectent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument.

Dans le cadre de cette approche prospective, une distinction est opérée entre :

- les instruments financiers dont la qualité de crédit ne s'est pas significativement détériorée depuis leur comptabilisation initiale ou qui présentent un faible risque de crédit (« première phase »)

- Les instruments financiers dont la qualité de crédit s'est considérablement détériorée depuis leur comptabilisation initiale et dont le risque de crédit n'est pas faible (« deuxième phase »).

La phase 3 concernerait les actifs financiers pour lesquels il existe des indications objectives de dépréciation à la date de clôture.

Les « pertes de crédit attendues sur 12 mois » sont comptabilisées pour la première catégorie, tandis qu , les « pertes de crédit attendues sur toute la durée de vie » sont comptabilisées pour la seconde.

La mesure des pertes de crédit attendues est déterminée à l'aide d'une estimation pondérée par la probabilité des pertes de crédit sur la durée de vie attendue de l'instrument financier.

Créances commerciales et autres créances et actifs contractuels

Le Groupe utilise une approche simplifiée pour la comptabilisation des créances commerciales et autres créances, ainsi que des actifs contractuels, et comptabilise la provision pour pertes comme des pertes de crédit attendues sur la durée de vie. Il s'agit des déficits attendus des flux de trésorerie contractuels, compte tenu du risque de défaut à tout moment au cours de la durée de vie de l'instrument financier. Pour ce calcul, le Groupe s'appuie sur son expérience historique, des indicateurs externes et des informations prospectives afin de déterminer les pertes de crédit attendues à l'aide d'une matrice de provisions.

Le Groupe évalue collectivement la dépréciation des créances commerciales, car celles-ci présentent des caractéristiques de risque de crédit partagé et ont été regroupées en fonction du nombre de jours de retard de paiement.

k.5) Classification et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers du Groupe comprennent la dette financière, les dettes commerciales et les autres dettes. Les passifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur et, le cas échéant, ajustés des coûts de transaction, sauf si le Groupe a désigné un passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Par la suite, les passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des dérivés et des passifs financiers désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat, qui sont ensuite comptabilisés à leur juste valeur, les pertes ou gains étant comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

Toutes les charges liées aux intérêts et, le cas échéant, les variations de la juste valeur d'un instrument comptabilisées dans le résultat de l'exercice sont incluses dans les charges ou produits financiers.

Il n'existe aucun passif évalué ultérieurement à sa juste valeur par le biais du compte de résultat, à l'exception du passif financier lié à l'acquisition de la société Rocket (voir note 24).

l) Devises étrangères

Les postes figurant dans les états financiers de chacune des sociétés du Groupe sont évalués dans leurs devises fonctionnelles respectives. Les états financiers intermédiaires consolidés sont présentés en euros, qui est la devise fonctionnelle et de présentation de la société mère.

La conversion en monnaie fonctionnelle des montants exprimés en devises étrangères s'effectue en appliquant le taux de change en vigueur au moment de l'opération correspondante, la valorisation à la clôture de l'exercice s'effectuant selon le taux de change en vigueur à cette

date.

Les sociétés composant le Groupe enregistrent dans leurs états financiers individuels :

- Les transactions libellées dans une devise autre que la devise fonctionnelle réalisées au cours de l'exercice, selon les taux de change en vigueur aux dates des opérations.

- Les soldes des actifs et passifs monétaires libellés dans une devise autre que la devise fonctionnelle (trésorerie et les postes ne subissant aucune perte de valeur lors de leur conversion en liquidités) selon les taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

- Les soldes des actifs et passifs non monétaires libellés dans une devise autre que la devise fonctionnelle selon les taux de change historiques.

Les gains et pertes résultant de ces comptabilisations sont inclus dans le compte de résultat consolidé.

m) Impôt sur les bénéfices

Les sociétés du Groupe domiciliées en Espagne étaient soumises, jusqu'à l'exercice 2016, au régime spécial de consolidation fiscale, au sein du groupe dirigé par la société mère.

Le 30 décembre 2016, une réunion du conseil d'administration s'est tenue, au cours de laquelle il a été annoncé que la société Inversiones y Servicios Publicitarios, S.L. (« ISP ») détient 83,09 % du capital social de la société mère (voir note 12), et qu'en vertu des dispositions de l'article 61.3 de la loi n° 27/2014 du 27 novembre relative à l'impôt sur les sociétés, et étant donné que la société mère avait perdu son statut de société mère du groupe fiscal n° 0212/2013, ISP ayant acquis une participation dans celle-ci supérieure à 75 % de son capital social et de ses droits de vote, il a été décidé d'intégrer les sociétés du groupe ISPD Network concernées, avec effet à compter de la période d'imposition débutant le 1er janvier 2017, en tant que sociétés dépendantes au sein du groupe fiscal n° 265/10, dont la société mère est ISP.

La charge d'impôt sur les bénéfices de l'exercice est calculée en additionnant l'impôt courant, qui résulte de l'application du taux d'imposition correspondant à la base imposable de l'exercice, déduction faite des abattements et des déductions applicables, et les variations survenues au cours dudit exercice sur les actifs et passifs d'impôts différés comptabilisés. Elle est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé, sauf lorsqu'elle correspond à des opérations comptabilisées directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt correspondant est également comptabilisé en capitaux propres.

Les impôts différés sont comptabilisés pour les différences temporaires existant à la date du bilan consolidé entre la base fiscale des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables. La base fiscale d'un élément du patrimoine est considérée comme étant le montant qui lui est attribué à des fins fiscales. L'effet fiscal des différences temporaires est inclus dans les rubriques correspondantes « Actifs d'impôts différés » et « Passifs d'impôts différés » de l'état de la situation financière consolidé.

Le Groupe comptabilise un passif d'impôt différé pour toutes les différences temporaires imposables, sauf, le cas échéant, pour les exceptions prévues par la réglementation en vigueur.

Le Groupe comptabilise des actifs d'impôt différé pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable que le groupe fiscal dispose de bénéfices fiscaux futurs permettant la récupération de ces actifs, sauf, le cas échéant, pour les exceptions prévues par la réglementation en vigueur.

À la date de clôture de chaque exercice, le groupe évalue les actifs d'impôts différés comptabilisés et ceux qui n'ont pas été comptabilisés auparavant. Sur la base de cette évaluation, il procède à la décomptabilisation d'un actif précédemment comptabilisé s'il n'est plus probable qu'il soit récupéré, ou à la comptabilisation de tout actif d'impôt différé non comptabilisé auparavant, à condition qu'il soit probable que la Société dispose de bénéfices fiscaux futurs permettant son utilisation.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'imposition attendus au moment de leur reprise, conformément à la réglementation en vigueur, et selon la manière dont on s'attend raisonnablement à récupérer ou à payer l'actif ou le passif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés et sont classés en tant qu'actifs et passifs non courants, quelle que soit la date prévue de leur réalisation ou de leur règlement.

Les montants à payer/à percevoir au titre de l'impôt sur les sociétés de l'exercice, le groupe consolidé appartenant à un groupe fiscal, ne seront pas réglés auprès des administrations publiques, mais auprès de la société mère du groupe fiscal auquel il appartient.

n) Produits et charges

La norme IFRS 15 stipule que les produits sont comptabilisés de manière à refléter la livraison des biens et la prestation des services engagés envers les clients, pour un montant correspondant à la contrepartie à laquelle le Groupe s'attend à avoir droit en échange de ces biens et services. Les produits sont comptabilisés lorsque le client obtient le contrôle des biens ou des services.

Conformément aux nouveaux critères, la comptabilisation des produits doit suivre un modèle en cinq étapes permettant de déterminer le moment où ils doivent être comptabilisés, ainsi que leur montant :

- Étape 1 : Identifier le contrat
- Étape 2 : Identifier les obligations d'exécution prévues dans le contrat
- Étape 3 : Déterminer le prix de la transaction
- Étape 4 : Répartir le prix de la transaction entre les obligations du contrat
- Étape 5 : Comptabiliser les produits au fur et à mesure que les obligations contractuelles sont remplies

Ce modèle précise que les produits doivent être comptabilisés lorsque (ou au fur et à mesure que) l'entité transfère le contrôle des biens ou des services à un client, et pour le montant que l'entité s'attend à avoir le droit de recevoir. Selon que certains critères sont remplis ou non, les produits sont comptabilisés soit sur une période donnée, de manière à refléter la réalisation par l'entité de l'obligation contractuelle ; soit à un moment donné, lorsque le client obtient le contrôle des biens ou des services.

Le prix de transaction total d'un contrat est réparti entre les différentes obligations d'exécution

sur la base de leurs prix de vente relatifs indépendants. Le prix de transaction d'un contrat exclut tout montant perçu pour le compte de tiers.

Les produits d'exploitation sont comptabilisés à un moment donné ou sur une période donnée, lorsque (ou au fur et à mesure que) la Société s'acquitte de ses obligations de prestation en transférant les biens ou services promis à ses clients. La quasi-totalité des obligations ont une durée inférieure à 12 mois et ne nécessitent pas d'estimations impliquant un degré élevé de jugement de la part du Groupe.

Le Groupe comptabilise les passifs liés aux contrats reçus au titre des obligations de rendement non satisfaites et présente ces montants en tant qu'autres passifs dans l'état de la situation financière. De même, si le Groupe s'acquitte d'une obligation de conformité avant de recevoir la contrepartie, il comptabilise un actif contractuel ou une créance dans son état de la situation financière, selon qu'il faille ou non plus que le simple écoulement du temps avant que la contrepartie ne devienne exigible.

Par ailleurs, la norme IFRS 15 impose la comptabilisation d'un actif au titre des coûts supplémentaires engagés pour obtenir des contrats avec des clients, et dont le recouvrement est escompté, cet actif étant amorti de manière systématique dans le compte de résultat consolidé au fur et à mesure que les produits liés à cet actif sont comptabilisés.

Les charges d'exploitation sont comptabilisées dans le résultat de l'exercice au moment de l'utilisation du service ou lorsqu'elles sont engagées.

Le groupe ISPD Network se consacre principalement au Digital Media Trading, et plus particulièrement au marketing de performance et au marketing de marque.

Le Groupe a identifié les obligations de performance liées à cette activité principale, à savoir la réalisation des indicateurs clés de performance (KPI) fixés par le client, qui peuvent être mesurés en termes de prospects, de clics, de vues, etc. sur les différents supports utilisés.

Le Groupe détermine le prix de ces obligations au moment où il définit les caractéristiques contractuelles de chaque contrat avec chaque client spécifique, en affectant ce prix aux obligations de performance décrites ci-dessus. De même, le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires de chaque contrat au moment où ces obligations de performance sont remplies et où l'acceptation du client est obtenue, moment auquel le paiement est généralement exigible. Il n'existe pas d'obligations d'exécution en cours significatives, car la plupart des contrats conclus avec les clients ont une durée initiale prévue d'un an ou moins. De plus, le crédit accordé par le Groupe à ses clients est déterminé en fonction des caractéristiques et de la solvabilité spécifiques de chacun d'entre eux.

o) Provisions et éventualités

Lors de l'établissement des états financiers intermédiaires consolidés, les dirigeants de la société mère établissent une distinction entre :

1) Provisions : soldes créditeurs couvrant des obligations actuelles découlant d'événements passés, dont le règlement est susceptible d'entraîner une sortie de ressources, mais dont le montant et/ou la date de règlement sont indéterminés.

2) Passifs éventuels : obligations potentielles résultant d'événements passés, dont la

réalisation future dépend de la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs indépendants de la volonté du Groupe.

Les états financiers intermédiaires consolidés reprennent toutes les provisions pour lesquelles on estime que la probabilité de devoir honorer l'obligation est supérieure à celle de ne pas devoir le faire, et elles sont comptabilisées à la valeur actuelle de la meilleure estimation possible du montant nécessaire pour éteindre l'obligation ou la transférer à un tiers. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers intermédiaires consolidés, mais font l'objet d'une mention dans l'annexe.

Les provisions sont évaluées à la date de clôture de l'exercice à la valeur actuelle de la meilleure estimation possible du montant nécessaire pour éteindre l'obligation ou la transférer à un tiers, les ajustements résultant de l'actualisation de ces provisions étant comptabilisés en charges financières au fur et à mesure qu'ils sont dus. Lorsqu'il s'agit de provisions dont l'échéance est inférieure ou égale à un an et que l'effet financier n'est pas significatif, aucune actualisation n'est effectuée.

La compensation à recevoir d'un tiers au moment du règlement de l'obligation n'est pas déduite du montant de la dette, mais est comptabilisée en tant qu'actif, s'il n'existe aucun doute quant à la perception de ce remboursement.

p) Produits différés

Les subventions en capital non remboursables, ainsi que les dons et les legs, sont évalués à la juste valeur du montant octroyé ou du bien reçu. Ils sont initialement comptabilisés au poste « Produits différés » du passif du bilan consolidé et sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé au prorata de l'amortissement subi au cours de la période par les actifs financés par ces subventions, sauf s'il s'agit d'actifs non amortissables, auquel cas elles seront imputées au résultat de l'exercice au cours duquel leur cession ou leur sortie aura lieu.

Les subventions remboursables sont comptabilisées comme des dettes à long terme ou à court terme (en fonction du délai de remboursement) et peuvent être transformées en subventions jusqu'à ce qu'elles acquièrent le statut de subventions non remboursables.

Les subventions d'exploitation sont portées au compte de résultat de l'exercice au moment où elles sont acquises.

q) Éléments patrimoniaux à caractère environnemental

En raison de son activité, le Groupe ne détient pas d'actifs significatifs inclus dans les immobilisations corporelles, destinés à minimiser l'impact environnemental et à protéger et améliorer l'environnement ; il n'a pas non plus reçu de subventions ni engagé de dépenses au cours de l'exercice ayant pour objet la protection et l'amélioration de l'environnement. De même, le Groupe n'a pas constitué de provisions pour couvrir les risques et les dépenses liés aux actions environnementales, estimant qu'il n'existe pas de contingences liées à la protection et à l'amélioration de l'environnement.

r) Transactions entre parties liées

Les opérations entre parties liées, quel que soit le degré de lien, sont comptabilisées

conformément aux règles générales. Par conséquent, de manière générale, les éléments faisant l'objet d'une transaction sont comptabilisés initialement à leur juste valeur. Si le prix convenu dans le cadre d'une opération diffère de sa juste valeur, la différence est comptabilisée en fonction de la réalité économique de l'opération. L'évaluation ultérieure est effectuée conformément aux dispositions des normes applicables.

s) Paiements fondés sur des instruments de capitaux propres

Les biens ou services reçus dans le cadre de ces opérations sont comptabilisés en tant qu'actifs ou en tant que charges, selon leur nature, au moment de leur obtention, ainsi que l'augmentation correspondante des capitaux propres, si la transaction est réglée par des instruments de capitaux propres, ou le passif correspondant, si la transaction est réglée par un montant basé sur la valeur de ces derniers.

Les transactions avec les salariés réglées par des instruments de capitaux propres, tant les services rendus que l'augmentation des capitaux propres à comptabiliser, sont évaluées à la juste valeur des instruments de capitaux propres cédés, à la date de l'accord d'attribution.

Les plans d'options sur actions sont évalués à leur juste valeur (voir note 4w) au moment de leur attribution, selon une méthode de calcul financier généralement acceptée qui tient compte, entre autres, du prix d'exercice de l'option, de la volatilité, de la durée d'exercice, des dividendes attendus et du taux d'intérêt sans risque.

t) Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie consolidés a été établi selon la méthode indirecte ; les termes suivants y sont utilisés avec la signification indiquée ci-après :

- Activités d'exploitation : activités générant les produits courants du Groupe, ainsi que d'autres activités ne pouvant être qualifiées d'activités d'investissement ou de financement.

- Activités d'investissement : activités d'acquisition, de cession ou de disposition par d'autres moyens d'actifs à long terme et d'autres investissements non inclus dans la trésorerie et ses équivalents.

- Activités de financement : activités qui entraînent des variations de la valeur et de la composition des capitaux propres et des passifs ne relevant pas des activités d'exploitation.

u) Regroupements d'entreprises

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge sont comptabilisés à leur juste valeur, à condition que cette juste valeur ait pu être évaluée de manière suffisamment fiable, sous réserve des exceptions suivantes :

- Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente : ils sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de cession.

- Actifs et passifs d'impôts différés : ils sont évalués au montant que l'on s'attend à

récupérer ou à payer, selon les taux d'imposition qui s'appliqueront au cours des exercices au cours desquels on s'attend à réaliser les actifs ou à payer les passifs, sur la base de la réglementation en vigueur ou de celle approuvée mais en attente de publication, à la date d'acquisition. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

- Actifs et passifs liés aux régimes de retraite à prestations définies : ils sont comptabilisés, à la date d'acquisition, à la valeur actuelle des rémunérations engagées, diminuée de la juste valeur des actifs affectés aux engagements qui serviront à régler les obligations.
- Immobilisations incorporelles dont l'évaluation ne peut être effectuée par référence à un marché actif et qui impliqueraient la comptabilisation d'un produit dans le compte de résultat : elles ont été déduites de la différence négative calculée.
- Actifs reçus à titre d'indemnisation au titre de contingences et d'incertitudes : ils sont comptabilisés et évalués de manière cohérente avec l'élément à l'origine de la contingence ou de l'incertitude.
- Droits rachetés comptabilisés en immobilisations incorporelles : ils sont évalués et amortis sur la base de la durée contractuelle restante jusqu'à leur échéance.
- Obligations qualifiées de contingences : elles sont comptabilisées en tant que passif à leur juste valeur d'assumer ces obligations, à condition que ce passif soit une obligation actuelle résultant d'événements passés et que sa juste valeur puisse être évaluée avec une fiabilité suffisante, même s'il n'est pas probable que le règlement de l'obligation entraîne une sortie de ressources économiques.

L'excédent, à la date d'acquisition, du coût du regroupement d'entreprises sur la valeur correspondante des actifs identifiables acquis, diminué de celui des passifs pris en charge, est comptabilisé en tant que fonds de commerce.

Si le montant des actifs identifiables acquis, diminué de celui des passifs pris en charge, s'est avéré supérieur au coût du regroupement d'entreprises, cet excédent a été comptabilisé dans le compte de résultat en tant que produit. Avant de comptabiliser ce produit, il a été vérifié à nouveau que les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge, ainsi que le coût du regroupement d'entreprises, avaient bien été identifiés et évalués.

Par la suite, les passifs et les instruments de capitaux propres émis au titre du coût du regroupement d'entreprises, ainsi que les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge, sont comptabilisés conformément aux règles d'enregistrement et d'évaluation applicables en fonction de la nature de la transaction ou de l'élément patrimonial.

v) Instruments de capitaux propres (actions propres)

Les actions propres acquises par le Groupe auprès de la société mère sont comptabilisées, en diminution des capitaux propres, à la valeur de la contrepartie versée en échange. Les résultats résultant de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'amortissement des instruments de capitaux propres sont comptabilisés directement dans les capitaux propres, sans qu'aucun résultat ne soit comptabilisé dans le compte de résultat consolidé.

w) Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur dans l'état de la situation financière sont regroupés en trois niveaux d'une hiérarchie de juste valeur. Ces trois niveaux sont définis en fonction de l'observabilité des contributions significatives à l'évaluation, comme indiqué ci-dessous :

- Niveau 1 : cours cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques
- Niveau 2 : données d'entrée autres que les cours cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, que ce soit directement ou indirectement.
- Niveau 3 : données non observables pour l'actif ou le passif.

Il n'y a pas eu de transferts entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des six premiers mois de 2026 ni au cours de l'exercice 2025.

NOTE 5. FONDS DE COMMERCE D' U DE CONSOLIDATION

Le détail du fonds de commerce de consolidation est le suivant :

	31/12/2025	(Dépréciation)/plus-value	Regroupement d'entreprises (*)	30/06/2026
Responsable marketing chez Servicios de Marketing, S.L.	-			-
ISPD Italia SRL	3 501 057	(46 066)		3 454 991
Antevenio ESP, S.L.U.	81 027			81 027
Foreseen Media, S.L. (voir note 24)	-			-
B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L. (voir note 24)	1 811 125			1 811 125
Blue Digital	472 563			472 563
Happyfication	1 757 952			1 757 952
Rocket PPC *	-			-
Coût total	**7 623 724**	**(46 066)**	**-**	**7 577 658**

	31/12/2024	(Dépréciation)/plus-value	Sorties	31/12/2025
Responsable marketing chez Servicios de Marketing, S.L.	276 461		(276 461)	-
ISPD Italia SRL	3 686 847	(185 790)		3 501 057
Antevenio ESP, S.L.U.	81 027			81 027
B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L. (voir note 24)	1 811 125			1 811 125
Blue Digital	472 563			472 563
Happyfication	1 757 952			1 757 952
Coût total	**8 085 976**	**(185 790)**	**(276 461)**	**7 623 724**

(**) La société Foreseen Media S.L. a fusionné au cours de l'exercice 2021 avec la société , filiale de Rebold Marketing, S.L.U. Au cours de l'exercice 2024, le fonds de commerce résultant de l'acquisition de Foreseen Media S.L. a été radié.

Chaque fonds de commerce a été constitué lors de l'acquisition de chacune des sociétés du

groupe. Les administrateurs ont défini chacune de ces sociétés comme une unité génératrice de trésorerie (UGT), comme détaillé dans la note 24.

Afin d'estimer la valeur recouvrable, la direction du groupe élabore chaque année, pour chaque unité génératrice de trésorerie, son plan d'affaires par marchés et par activités, couvrant généralement une période de cinq exercices. Les principaux éléments de ce plan sont les prévisions de résultats et de flux de trésorerie. La valeur recouvrable de chaque UGE a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité.

Le montant recouvrable du fonds de commerce de chaque société a été déterminé sur la base d'estimations réalisées par la Direction concernant la valeur d'utilité de celles-ci. Pour réaliser ces estimations, les flux de trésorerie de chaque société ont été projetés sur les cinq prochains exercices et une extrapolation de ceux-ci a été effectuée en utilisant un taux de croissance déterminé par la Direction. La valeur actuelle des flux de trésorerie attendus de chaque société est déterminée en appliquant un taux WACC approprié qui reflète la situation actuelle de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques à chaque société. Les hypothèses clés retenues dans ces projections de résultats et de flux de trésorerie, et qui influencent le calcul de la valeur recouvrable pour les deux exercices, sont les suivantes :

- le taux d'actualisation à appliquer, calculé entre 9 % et 14 %, les principales variables influant sur son calcul étant le coût des passifs et les risques spécifiques aux actifs, ainsi que ceux liés au pays et à l'activité.
- Les estimations des flux de trésorerie ont été établies sur la base des rendements passés, en tenant compte des tendances du secteur décrites ci-dessous.
- Un taux de perpétuité d'environ 2,5 %, qui reflète la croissance moyenne à long terme du secteur.

Les projections sont établies sur la base de l'expérience passée et en fonction des meilleures estimations disponibles, celles-ci étant cohérentes avec les informations provenant de sources externes.

Lors de l'élaboration des estimations visant à analyser les hypothèses clés utilisées dans les calculs de la valeur d'utilité et de la sensibilité aux variations de ces hypothèses, il a été tenu compte de l'impact des nouvelles technologies en matière d'IA sur la croissance des marchés, de l'augmentation du panier moyen de nos clients, des synergies issues des différentes unités opérationnelles, de la tendance à la hausse des prix, des hausses des taux d'intérêt et des conjonctures propres à chacun des pays qui ont pu avoir une incidence sur les principales hypothèses. Plus précisément :

1. Marges brutes : Les marges brutes prévues ont été revues à la baisse, compte tenu de la baisse de la marge sur les clients présentant un panier moyen plus élevé, de l'effet de l'intensification de la concurrence, de la hausse des prix des fournisseurs non répercutée sur les prix de vente, et de la diminution du revenu disponible des ménages, en tant qu'utilisateurs finaux.

2. Taux de croissance : en ce qui concerne cette variable, il a été tenu compte de l'impact des nouvelles technologies en matière d'IA sur la croissance des marchés, de l'augmentation du panier moyen par client, des synergies issues des différentes unités opérationnelles, de la tendance à la hausse des prix, des hausses des taux d'intérêt et des conjonctures propres à chacun des pays, susceptibles d'influencer l'évolution de la demande finale.

Le plan stratégique quinquennal des sociétés du Groupe est approuvé par la Direction financière et sera présenté au Conseil d'administration de la société mère pour approbation.

Le Groupe a réalisé une analyse de sensibilité des hypothèses utilisées pour estimer la juste valeur de ces actifs, en modifiant ces estimations (taux d'actualisation et taux de croissance) de +/- 2 % (même montant pour l'exercice 2025). Cette analyse de sensibilité ferait apparaître une variation non significative de la juste valeur de ces actifs, qui ne modifierait pas les conclusions auxquelles est parvenu le Groupe.

Le fonds de commerce en consolidation figurant dans la société du groupe ISPD Italia présente une dépréciation cumulée de 231 856 (46 066 euros comptabilisés au cours des six premiers mois de 2026 et enregistrés dans le compte de résultat consolidé, et 185 790 euros comptabilisés au cours de l'exercice 2025, dont 88 790 euros correspondent à la dépréciation enregistrée dans le compte de résultat consolidé (segment de la publicité en ligne) et le reste a été affecté aux réserves. Cette dépréciation est principalement liée à la comptabilisation de dépréciations sur certains fonds de commerce inclus dans les actifs générés par la société italienne, plutôt qu'à des changements significatifs dans les estimations relatives à l'évolution prévue de l'activité pour les prochains exercices, qui, selon les informations actuellement disponibles, n'ont pas connu de variations significatives par rapport aux prévisions prises en compte par le Groupe lors des exercices précédents.

Au cours de l'exercice 2025, la société Marketing Manager Servicios de Marketing S.L. a été cédée, ce qui a entraîné la sortie de ce fonds de commerce de consolidation (voir note 24).

Au cours de l'exercice 2023, un nouveau fonds de commerce de 2 559 328 euros a été comptabilisé à la suite de l'acquisition de la société Rocket PPC, domiciliée en Italie, sur la base de la meilleure estimation possible de la direction de la société mère. Au cours de l'exercice 2024, à la suite de la fusion entre ISPD Italia et Rocket PPC, ce fonds de commerce de consolidation a été radié (voir note 24).

NOTE 6. IMMOBILISATIONS MATÉRIEL

Les soldes et les variations au cours des six premiers mois de l'exercice 2026 et de l'exercice 2025 des valeurs brutes, de l'amortissement cumulé et de la correction de valeur sont les suivants :

	31/12/2025	Entrées	Sorties	Diff. de change	30/06/2026
Coût :					
Installations techniques, machines, outillage, mobilier et autres immobilisations corporelles	980 668	121 573	(96 622)	14 919	**1 020 538**
Droit d'utilisation	1 902 304	256 792	(240 099)	18	**1 919 015**
	2 882 972	**378 365**	**(336 721)**	**14 937**	**2 939 553**
Amortissement cumulé :					
Installations techniques, machines, outillage, mobilier et autres immobilisations corporelles	(557 273)	(85 005)	472	(13 739)	**(655 545)**
Droit d'utilisation	(1 285 242)	(249 415)	169 920	505	**(1 364 232)**
	(1 842 515)	**(334 420)**	**170 392**	**(13 234)**	**(2 019 777)**
Immobilisations corporelles, net	**1 040 457**	**43 945**	**(166 329)**	**1 703**	**919 776**

	31/12/2024	Entrées	Sorties	Différence de change	31/12/2025
Coût :					
Installations techniques, machines, outillage, mobilier et autres immobilisations corporelles	2 858 104	276 640	(2 147 480)	(6 596)	980 667
Droit d'utilisation	1 871 812	44 076		(13 584)	1 902 305
	4 729 917	**320 716**	**(2 147 480)**	**(20 180)**	**2 882 972**
Amortissements cumulés :					
Installations techniques, machines, outillage, mobilier et autres immobilisations corporelles	(2 528 528)	(162 868)	2 131 787	(2 336)	(557 274)
Droit d'utilisation	(831 575)	(464 598)	3 264	7 667	(1 285 244)
	(3 360 103)	**(627 467)**	**2 135 051**	**10 003**	**(1 842 518)**
Immobilisations corporelles, nettes	**1 369 814**	**(306 750)**	**(12 430)**	**(10 177)**	**1 040 457**

La valeur de l'actif correspondant au droit d'usage au 30 juin 2026 s'élève à 1 919 015 euros (1 902 305 euros en 2025), avec une charge d'amortissement cumulée de cet actif s'élevant à 1 364 232 euros (1 285 244 euros en 2025). La charge d'amortissement au 30 juin 2026 de l'actif au titre du droit d'usage s'est élevée à 249 415 euros (464 598 euros en 2025). Le solde comptabilisé correspond aux baux de bureaux souscrits par le Groupe et qui, en vertu de la norme IFRS 16, doivent être capitalisés (voir note 8). Au cours de l'année 2026, une sortie a été enregistrée au titre des charges de location conformément à la norme IFRS 16, pour un montant de 259 909 euros (498 846 euros en 2025).

Les tests de dépréciation relatifs à ce droit d'utilisation n'ont pas donné lieu à des dépréciations au sein du Groupe.

La valeur brute des éléments en service qui sont entièrement amortis est la suivante :

	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Installations techniques, machines, outillage, mobilier et autres immobilisations corporelles	276 414	226 891	1 998 622
	276 414	**226 891**	**1 998 622**

Au cours de l'année 2025, les actifs entièrement amortis et devenus obsolètes ont été radiés, ce qui a permis d'améliorer l'efficacité des activités du Groupe.

L'ensemble des immobilisations corporelles du Groupe est affecté à l'exploitation, dûment assuré et n'est grevé d'aucune charge fiscale.

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles situées hors du territoire espagnol s'élève à 162 897 euros au 30 juin 2026 (258 158 euros au 31 décembre 2025).

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, il n'existe aucun engagement ferme d'achat concernant l'acquisition d'immobilisations corporelles.

La politique du Groupe consiste à souscrire des polices d'assurance afin de couvrir les risques éventuels auxquels sont exposés les différents éléments de ses immobilisations corporelles. Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, les actifs du Groupe sont assurés par une police d'assurance. Les administrateurs du Groupe estiment que cette police couvre de manière suffisante les risques liés aux immobilisations corporelles.

NOTE 7. IMMOBILISATIONS I T INCORPORELLES

Les soldes et les variations au cours des six premiers mois de l'exercice 2026 et de l'exercice 2025 des valeurs brutes, de l'amortissement cumulé et de la correction de valeur sont les suivants :

	31/12/2024	Entrées	Sorties	Variation de change	Transferts	31/12/2025	Entrées	Sorties	Variation de change	30/06/2026
Coût :										
Propriété industrielle	**200 989**	**22 946**	**(207 428)**	**-**	**-**	**16 507**	**-**	**-**	**-**	**16 507**
Logiciels	**6 215 432**	**304 961**	**(2 900 572)**	**(73 616)**	**35 772**	**3 581 977**	**28 434**	**-**	**58 087**	**3 668 498**
Immobilisations en cours	**563 508**	**946 028**	**-**	**-**	**(1 499 536)**	**10 000**	**-**	**(10 000)**	**-**	**-**
Fonds de commerce	**2 650 365**	**-**	**(473 052)**	**(68 514)**	**-**	**2 108 799**	**-**	**-**	**16 542**	**2 125 341**
Actifs développés en interne	**649 404**	**78 000**	**-**	**-**	**1 473 994**	**2 201 398**	**-**	**-**	**-**	**2 201 398**
	10 279 698	**1 351 935**	**(3 581 052)**	**(142 130)**	**10 230**	**7 918 681**	**28 434**	**(10 000)**	**74 629**	**8 011 744**
Amortissement cumulé :										
Propriété industrielle	**(225 940)**	**(29 127)**	**253 171**	**-**		**(1 896)**	**(1 868)**	**-**	**-**	**(3 764)**
Logiciels	**(3 781 334)**	**(1 156 556)**	**2 809 947**	**5 779**		**(2 122 164)**	**(737 342)**	**-**	**(42 228)**	**(2 901 733)**
Immobilisations en cours	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Fonds de commerce	**(392 270)**	**-**	**392 270**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
	(4 399 544)	**(1 185 683)**	**3 455 388**	**5 779**	**-**	**(2 124 060)**	**(739 210)**	**-**	**(42 228)**	**(2 905 498)**
Détérioration :										
Fonds de commerce	(481 528)	(51 599)	-	55 161	-	**(477 966)**	**(26 605)**	**-**	**(14 930)**	**(519 501)**
Dépréciation des logiciels	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
	(481 528)	**(51 599)**	**-**	**55 161**	**-**	**(477 966)**	**(26 605)**	**-**	**(14 930)**	**(519 501)**
Immobilisations incorporelles, nettes	**5 398 626**	**114 653**	**(125 664)**	**(81 190)**	**10 230**	**5 316 655**	**(737 381)**	**(10 000)**	**17 472**	**4 586 745**

**Le montant des actifs développés correspond à ceux développés en Espagne, pour un montant de 2 201 398 euros.*

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles (y compris le fonds de commerce) situées hors du territoire espagnol s'élève à 2 143 003 euros au 30 juin 2026 (2 244 497 euros au 31 décembre 2025).

L'amortissement cumulé du fonds de commerce correspond principalement au portefeuille d' t de clients de Presstraking chez Acceso by ISPD S.L.U (anciennement Rebold Communication S.L.U).

La valeur recouvrable des fonds de commerce des immobilisations incorporelles suit les mêmes principes que ceux appliqués aux fonds de commerce de consolidation.

La valeur brute des éléments en service qui sont entièrement amortis est la suivante :

	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Propriété industrielle	-	-	47 943
Logiciels	36 031	34 940	2 178 716
	36 031	**34 940**	**2 226 659**

Les principales sorties d'actifs informatiques au cours de l'exercice 2025 proviennent de la sortie de l'actif « datalake » d'un montant de 708 000 euros, de la plateforme « coobis » d'un montant de 85 000 euros, de l'actif « projets speech » d'un montant de 86 500 euros et de l'actif « modeling » d'un montant de 173 100 euros. Par ailleurs, des actifs d'un montant de 686 410 euros ont été décomptabilisés suite à la cession de la société Marketing Manager.

NOTE 8. CONTRATS DE LOCATION

La charge comptabilisée au compte de résultat au titre des six premiers mois de l'exercice 2026 et au cours de l'exercice 2025 au titre des loyers s'est élevée respectivement à 470 378 euros et 884 937 euros (voir note 16 d). Ces charges relèvent de l'exception relative aux biens de faible valeur et aux biens à court terme.

Les engagements de paiements minimaux futurs correspondant à des contrats de location non résiliables ont été comptabilisés par le Groupe conformément à l'adoption de la norme IFRS 16, comme détaillé dans la note 2 (voir notes 7 et 10.1).

Les principaux loyers concernent les bureaux en Espagne et, dans une moindre mesure, les loyers des bureaux situés en Italie et au Mexique. Au cours des six premiers mois de 2026, le contrat de location d'Antevenio México est arrivé à échéance et un nouveau contrat a été conclu par la société Dglnt.

Au 30 juin 2026, la répartition des contrats de location comptabilisés selon la norme IFRS 16 est la suivante :

	Actif	Amortissement 2026	Amortissement cumulé 2026	Passif financier	Charges d'intérêts	Charges de loyer
Rebold Italia SRL	137 771	19 709	(127 770)	(10 000)	423	(20 131)
ISPD Network SA (Madrid 2)	126 737	18 160	(111 328)	(15 408)	511	(18 672)
ISPD Network SA (Madrid 1)	571 098	72 106	(472 730)	(98 368)	2 761	(74 867)
Antevenio Mexique		23 351			191	(23 542)
Dglnt SA de CV	249 452	13 102	(13 102)	(236 350)	1 612	(14 714)
ISPD Network SA (Barcelone)	833 942	102 987	(639 807)	(194 135)	4 997	(107 983)
	1 918 999	**249 415**	**(1 364 737)**	**(554 261)**	**10 495**	**(259 909)**

Au 31 décembre 2025, la répartition des contrats de location comptabilisés selon la norme IFRS 16 est la suivante :

	Actif	Amortissement 2025	Amortissement cumulé 2025	Passif financier	Charges d'intérêts	Charges de loyer
Rebold Italia SRL	202 385	35 195	(100 231)	(102 154)	4 769	(39 964)
ISPD Network SA (Madrid 2)	125 860	34 237	(93 274)	(32 585)	2 013	(36 250)
ISPD Network SA (Madrid 1)	571 098	140 039	(400 624)	(170 474)	9 695	(149 734)
Antevenio Mexique	175 485	63 534	(153 512)	(21 973)	2 233	(65 767)
ISPD Network SA (Barcelone)	827 478	191 593	(537 603)	(289 875)	15 538	(207 131)
	1 902 305	**464 598**	**(1 285 244)**	**(617 062)**	**34 248**	**(498 846)**

La répartition par échéance de la dette au 30 juin 2026 liée à ces actifs est la suivante :

Passif financier	2026	2027	2028	2029	Total
Rebold Italia SRL	10 000				10 000
ISPD Network SA (Madrid 2)	15 408				15 408
ISPD Network SA (Madrid 1)	73 534	24 834			98 368
Antevenio Mexique					0
Dglnt SA de CV	39 823	82 029	85 310	29 188	236 350
ISPD Network SA (Barcelone)	105 026	89 109			194 135
	243 792	**195 971**	**85 310**	**29 188**	**554 261**

La répartition par échéance de la dette au 31 décembre 2025 liée à ces actifs est la suivante :

Passif financier	2026	2027	2028	Total
Rebold Italia SRL	37 062	38 544	26 549	102 154
ISPD Network SA (Madrid 2)	32 585	-	-	32 585
ISPD Network SA (Madrid 1)	145 641	24 834	-	170 474
Antevenio Mexique	21 973	-	-	21 973
ISPD Network SA (Barcelone)	202 939	86 936	-	289 875
	440 200	**150 314**	**26 549**	**617 062**

Ces échéances sont incluses dans les échéances décrites dans la note 10.2, sous la rubrique « Autres dettes à long et à court terme ».

NOTE 9. ACTIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT- -TERME

Les actifs financiers sont comptabilisés à leur coût amorti ; il n'existe aucun actif financier comptabilisé à sa juste valeur par le biais du compte de résultat ou dans les autres éléments du résultat global, ni aucun actif financier comptabilisé au coût, comme lors de l'exercice précédent.

Le détail des actifs financiers à long terme est le suivant :

	Créances et autres			Total		
	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Prêts et créances (Note 9.2)	271 570	170 648	166 971	271 570	170 648	166 971
Prêts et créances du groupe	2 850 155	2 391 600	2 037 600	2 850 155	2 391 600	2 037 600
Total	**3 121 725**	**2 562 248**	**2 204 571**	**3 121 725**	**2 562 248**	**2 204 571**

La ventilation des actifs financiers à court terme est la suivante :

	Court terme			Total		
	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 9.1)	2 793 378	13 736 563	5 196 141	2 793 378	13 736 563	5 196 141
Prêts et créances (Note 9.2)	40 342 041	33 178 612	28 813 408	40 342 041	33 178 612	28 813 408
Total	**43 135 419**	**46 915 175**	**34 009 549**	**43 135 419**	**46 915 175**	**34 009 549**

La valeur comptable des prêts et créances est considérée comme une approximation raisonnable de leur juste valeur.

9.1) Trésorerie et autres actifs liquides équivalents

Ce poste regroupe la partie entièrement liquide du patrimoine du Groupe et se compose des soldes de trésorerie en caisse et en banque, ainsi que des dépôts bancaires à court terme dont l'échéance initiale est de trois mois ou moins. Ces soldes ne font l'objet d'aucune restriction quant à leur disponibilité et ne sont pas exposés à des risques de variation de valeur.

Le détail de ces actifs est le suivant :

	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Comptes courants	2 790 536	13 734 132	5 186 818
Caisse	2 842	2 431	9 323
Total	**2 793 378**	**13 736 563**	**5 196 141**

La trésorerie des sociétés étrangères au 30 juin 2026 s'élève à 2 669 617 euros (13 471 310 euros au 31 décembre 2025).

9.2) Prêts et créances

La composition de ce poste est la suivante, en euros :

	30/06/2026		31/12/2025		30/06/2025	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Crédits liés aux opérations commerciales						
Clients tiers		38 961 175		31 677 084		26 475 203
Stocks		23 922				
Total des créances clients liées aux opérations commerciales		**38 985 097**		**31 677 084**		**26 475 203**
Clients entreprises du groupe		282 455		246 493		414 286
Actifs financiers non courants de la société et du groupe	2 850 155		2 391 600		2 037 600	
Autres actifs courants des sociétés du groupe		116 282		27 759		3 304
Total des montants avec les sociétés du groupe		**398 737**	**2 391 600**	**274 252**	**2 037 600**	**417 590**
Crédits liés à des opérations non commerciales						
Cautions et dépôts	271 570		170 648		166 971	
Autres actifs		982 129		1 227 276		1 920 615
Total des crédits liés à des opérations non commerciales	**271 570**	**982 129**	**170 648**	**1 227 276**	**166 971**	**1 920 615**
Total	**271 570**	**40 365 963**	**2 562 248**	**33 178 612**	**2 204 571**	**28 813 408**

Le détail du poste « Clients » est le suivant :

Description	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Créances clients liées aux ventes et à la prestation de services			
Soldes commerciaux	29 690 882	32 144 204	21 680 341
Remises accordées non encore réglées	(813 025)	(962 715)	(877 000)
Soldes commerciaux restant à émettre	10 083 319	495 595	5 670 863
Total	**38 961 175**	**31 677 084**	**26 474 204**

La quasi-totalité des soldes détenus par les clients au titre d'opérations commerciales correspond à des créances résultant de contrats exécutés avec les clients.

Les variations résultant des pertes de valeur liées au risque de crédit, par catégorie d'actifs financiers, se présentent comme suit :

Dépréciations	31/12/2024	Correction de valeur pour dépréciation	Reprise de la dépréciation	Éliminations et écarts de change	Application	31/12/2025	Correction de valeur pour dépréciation	Reprise de la dépréciation	Éliminations et écarts de change	Application	30/06/2026
Crédits liés aux opérations commerciales											
Clients	(3 185 953)	520 683	83 072	132 866	14 163	(2 435 169)	186 499	14 093	121 959	148 514	(1 964 104)
Total	(3 185 953)	520 683	83 072	132 866	14 163	(2 435 169)	186 499	14 093	121 959	148 514	(1 964 104)

Le Groupe comptabilise les mouvements liés à ces corrections sous la rubrique « Dépréciations d'actifs courants » du compte de résultat consolidé. Au cours du premier semestre de l'exercice 2026, une provision pour dépréciation liée aux opérations commerciales d'un montant de 186 499 euros a été constituée, conformément à la politique de gestion des risques de la société (dépréciation de 520 683 euros au cours de l'exercice 2025).

9.3) Classement par échéance

La plupart des différents actifs financiers à long terme arrivent à échéance dans moins de cinq ans.

NOTE 10. PASSIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT- -TERME

Le détail des passifs financiers à long terme évalués au coût amorti, classés par catégorie, est le suivant :

	Dette à long terme auprès d'établissements de crédit			Autres			Total		
	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Dettes et charges à payer (Note 10.1)	**1 258 191**	**1 740 136**	**2 243 439**	**7 752 667**	**8 804 058**	**9 721 183**	**9 010 858**	**10 544 194**	**11 964 622**
Total	**1 258 191**	**1 740 136**	**2 243 439**	**7 752 667**	**8 804 058**	**9 721 183**	**9 010 858**	**10 544 194**	**11 964 622**

Le détail des passifs financiers à coût amorti à court terme, classés par catégorie, est le suivant :

	Dettes à court terme auprès d'établissements de crédit			Autres			Total		
	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Dettes et charges à payer (Note 10.1)	11 189 832	10 564 124	10 957 483	46 807 802	45 733 060	34 465 878	57 997 634	56 297 184	45 423 361
Total	**11 189 832**	**10 564 124**	**10 957 483**	**46 807 802**	**45 733 060**	**34 465 878**	**57 997 634**	**56 297 184**	**45 423 361**

Le montant des passifs financiers comptabilisés au coût amorti est proche de leur juste valeur.

10.1) Dettes et comptes à payer

Le détail au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 est présenté ci-dessous :

	30/06/2026		31/12/2025		30/06/2025	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Par opérations commerciales :						
Fournisseurs		25 665 751		27 033 235		14 990 894
Fournisseurs du groupe		1 846 901		1 815 486		1 859 514
Fournisseurs d'immobilisations		30 835		30 835		35 492
Créanciers		12 231 998		10 605 700		11 536 431
Total des soldes liés aux opérations commerciales	**-**	**39 775 485**	**-**	**39 485 256**	**-**	**28 422 331**
Pour les opérations non commerciales :						
Dettes auprès d'établissements de crédit (2)	1 258 191	11 189 832	1 740 136	10 564 124	2 243 439	10 957 483
Autres dettes (1)	1 616 637	1 191 910	1 692 862	1 589 942	1 995 192	1 693 494
Provisions	224 709		289 640		337 511	
Prêts et autres dettes	**3 099 537**	**12 381 742**	**3 722 638**	**12 154 066**	**4 576 142**	**12 650 977**
Dettes envers les sociétés du groupe (note 23)	5 911 321	3 752 940	6 821 556	2 424 824	7 388 480	2 089 194
Personnel (rémunérations restant à verser)		1 884 487		2 158 682		2 173 649
Total des soldes liés aux opérations non commerciales	**5 911 321**	**5 637 427**	**6 821 556**	**4 583 506**	**7 388 480**	**4 262 843**
Acomptes versés par les clients		202 980		74 355		87 210
Autres passifs courants		**202 980**		**74 355**		**87 210**
Total des dettes et des comptes à payer	**9 010 858**	**57 997 634**	**10 544 194**	**56 297 183**	**11 964 622**	**45 423 361**

(1) La rubrique « Autres dettes » fait référence aux dettes à long terme envers le Centre de développement technologique industriel (CDTI) et à l'impact de la norme IFRS 16 (voir note 14). Un montant de 558 249 euros est également comptabilisé à court terme et 133 831 euros à long terme (861 160 euros à court terme en 2025), ce qui correspond au passif financier généré par les regroupements d'entreprises (voir note 24).

(2) Le montant figurant sous la rubrique « Dettes auprès d'établissements de crédit » correspond principalement à des prêts de l'ICO, à des lignes de crédit et à d'autres sources de financement à court terme. Le coût de l'endettement financier du Groupe varie en fonction de la situation géographique de chaque filiale, le taux de référence en vigueur sur le marché local (principalement l'EURIBOR) étant appliqué dans tous les cas, majoré d'un écart négocié individuellement avec les établissements de crédit.

Les charges financières envers des tiers liées aux passifs enregistrés au 30 juin 2026 s'élèvent à 573 895 euros (825 678 euros en 2025).

10.2) Classement par échéance

La ventilation par échéance des différents passifs financiers à long terme (dettes auprès d'établissements de crédit et autres dettes), à échéance fixe ou déterminable, au 30 juin 2026, se présente comme suit :

	2027	2028	2029	2030 et au-delà	Total
Dettes à long terme					
Dettes auprès d'établissements de crédit	509 353	513 637	147 000	88 200	1 258 191
Autres dettes	274 953	342 336	306 718	692 630	1 616 637
Total	**784 306**	**855 973**	**453 718**	**780 830**	**2 874 828**

La répartition par échéance des différents passifs financiers à long terme (dettes auprès d'établissements de crédit et autres dettes), à échéance déterminée ou déterminable, à la clôture de l'exercice 2025 est la suivante :

	2027	2028	2029	2030 et au-delà	Total
Dettes à long terme					
Dettes auprès d'établissements de crédit	992 283	512 654	147 000	88 200	1 740 136
Autres dettes	461 184	261 523	265 121	705 033	1 692 862
Total	**1 453 467**	**774 177**	**412 121**	**793 233**	**3 432 998**

NOTE 11. INFORMATIONS SUR LA NATURE ET LE NIVEAU DE RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités du Groupe sont exposées à différents types de risques financiers, parmi lesquels se distinguent principalement les risques de crédit, de liquidité et les risques de marché (taux de change, taux d'intérêt et autres risques de prix).

Risque de taux d'intérêt

Le financement du Groupe s'effectue par le biais de prêts du CDTI, dont la partie non remboursable est assortie de taux fixes très bas, par un financement interne dont les taux d'intérêt ont été fixés, par des prêts ICOS dont la plupart ont des taux d'intérêt fixes et ne sont

donc pas soumis à la volatilité haussière du marché, ainsi que par des contrats courants dont l'utilisation est limitée au court terme, et qui sont donc peu exposés à la variabilité de l'Euribor.

Au 30 juin 2026, la quasi-totalité de la dette envers des tiers correspond à des passifs de fonds de roulement à court terme ; par conséquent, d'éventuelles variations des taux d'intérêt ne pourraient affecter, le cas échéant, que la dette à long terme, qui porte intérêt à taux fixe (provenant de prêts ICO dont l'échéance a été prolongée à taux fixe), tandis que les autres passifs financiers correspondent à des dettes du CDTI qui sont également à taux fixe ; l'exposition au risque de taux d'intérêt est donc réduite et des variations de +1 % et -1 % n'auraient pas d'impact significatif.

Risque de change

Le financement des actifs à long terme libellés dans des devises autres que l'euro s'effectue, dans la mesure du possible, dans la même devise que celle dans laquelle l'actif est libellé. C'est notamment le cas lors d'acquisitions d'entreprises dont les actifs sont libellés dans des devises autres que l'euro.

Le risque de change résulte essentiellement des ventes en devises étrangères, principalement en dollars américains et en pesos mexicains. Le résultat net des écarts de change fait apparaître une perte nette à ce titre d'un montant de 41 506 euros au 30 juin 2026, et une perte nette de 142 033 euros au 31 décembre 2025.

Risque de liquidité

La situation économique mondiale reste confrontée à des défis importants, ce qui pourrait avoir un impact sur la liquidité de l'entreprise. Des facteurs tels que le resserrement des politiques monétaires dans diverses régions et les pressions inflationnistes généralisées affectent tant les marchés financiers que la disponibilité du crédit. Ces éléments, combinés à la volatilité des prix des matières premières et aux tensions géopolitiques, pourraient entraîner une hausse des coûts de financement ou des difficultés d'accès aux sources de liquidités à court et à long terme. Face à ce contexte, le groupe maintient une gestion prudente de sa trésorerie et a adopté des mesures d'atténuation afin de garantir un flux de trésorerie suffisant pour honorer ses obligations financières dans des scénarios défavorables.

Nous pouvons notamment résumer les points auxquels une attention particulière est accordée :

Liquidité des actifs monétaires : le placement des excédents s'effectue toujours à des échéances très courtes et hautement disponibles. Au 30 juin 2026, le montant des liquidités et équivalents de trésorerie s'élève à 2 793 378 euros (13 736 563 euros au 31 décembre 2025).

Fin 2023, dans le but de financer des projets d'investissement au sein du groupe ISPD, des accords de financement ont été conclus avec Cofides, qui a accordé à la société, au cours de l'année 2024, un prêt de 588 000 euros provenant du Fonds pour les investissements à l'étranger, destiné à financer l'acquisition de 51 % de Rocket PPC, une société italienne

spécialisée dans la publicité numérique et l'analyse web. En décembre 2025, la première échéance du capital du prêt, d'un montant de 58 800 euros, a été remboursée.

La trésorerie est négative au 30 juin 2026, à hauteur de 10 777 007 euros, et négative à hauteur de 6 999 103 euros au 31 décembre 2025.

Bien que le fonds de roulement présente un solde négatif, le Groupe dispose de mécanismes financiers suffisants pour honorer ponctuellement ses obligations et couvrir tout besoin de liquidités susceptible de survenir. La disponibilité de sources de financement et la solidité de la structure financière permettent de garantir la continuité normale des opérations sans que cela n'affecte la stabilité de la société.

Endettement : Conformément à l'évolution du fonds de roulement, la gestion de l'endettement au cours de l'exercice a été marquée par une amélioration de l'endettement net, principalement due à une optimisation des délais de recouvrement auprès des clients (DSO). Cette amélioration de l'efficacité du fonds de roulement a permis de réduire les besoins de financement externe et de renforcer la position de trésorerie de la société.

Par ailleurs, le recours au financement externe est resté un outil stratégique, utilisé de manière sélective et à des conditions favorables, dans le but de préserver la flexibilité opérationnelle et de soutenir le développement de projets clés. Cette approche combinée a permis de maintenir un niveau d'endettement équilibré, en adéquation avec la capacité de génération de trésorerie de l'entreprise et avec ses objectifs de croissance à long terme.

Risque de crédit

Le Groupe ne présente pas de concentration significative de risque de crédit, son exposition étant répartie entre un grand nombre de contreparties et de clients.

Les principaux actifs financiers du Groupe sont les soldes de trésorerie et les liquidités, les créances commerciales et autres créances, ainsi que les placements, qui représentent l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit lié aux actifs financiers.

Le Groupe assure un suivi continu de la qualité de crédit de ses clients par le biais d'une évaluation de leur notation de crédit. Dans la mesure du possible, il recueille et utilise des notations de crédit et/ou des rapports externes sur ses clients. La politique du Groupe consiste à ne traiter qu'avec des contreparties solvables. Les délais de crédit varient entre 30 et 90 jours. Les conditions d's crédits négociées avec les clients sont soumises à un processus d'approbation interne qui tient compte du score de solvabilité. Le risque de crédit en cours est géré par le biais d'un examen périodique de l'analyse d'ancienneté des créances, ainsi que des limites de crédit par client.

Les débiteurs commerciaux se composent d'un grand nombre de clients issus de divers secteurs et zones géographiques ; le risque de crédit est donc très fragmenté et, par conséquent, limité.

L'exposition maximale au risque de crédit du Groupe correspond à la valeur comptable des actifs financiers inscrits au bilan consolidé (voir note 9) à la date de clôture, diminuée de la dépréciation cumulée à cette date sur ces actifs. Les pertes pour dépréciation des actifs financiers et des actifs contractuels comptabilisées dans le résultat de l'exercice sont celles décrites dans la note correspondante.

Risque de concurrence

Le Groupe ISPD Network évolue sur un marché en constante évolution et caractérisé par des taux de croissance élevés. Malgré l'arrivée de nouveaux concurrents sur le marché, le Groupe s'appuie sur son expérience de plus de vingt ans, ainsi que sur sa position et sa notoriété bien établies, pour conserver sa position de leader.

De même, le Groupe a élargi ses services au fil des ans grâce à des acquisitions et à l'intégration d'autres entreprises, telles que Rebold. Cela lui a permis de diversifier son offre et d'améliorer la qualité de ses services. En conséquence, le Groupe est convaincu qu'il continuera d'occuper une position de premier plan sur le marché.

Le Groupe ISPD Network s'appuie sur son expérience, sa réputation, l'élargissement de ses services et la qualité de ceux-ci pour conserver sa position de leader malgré la concurrence sur un marché en constante évolution et en pleine croissance.

Risque de dépendance vis-à-vis des clients et des fournisseurs

Le risque de dépendance vis-à-vis des clients et des fournisseurs est limité, car aucun d'entre eux ne représente une part significative du chiffre d'affaires et les contrats sont de très longue durée.

Parmi les clients figurent des agences médias qui travaillent elles-mêmes avec de nombreux annonceurs, ce qui dilue encore davantage le risque de dépendance vis-à-vis des clients.

En ce qui concerne les fournisseurs technologiques, le risque est faible, car les services fournis par ces sociétés sont également proposés par d'autres acteurs qui leur font concurrence et qui pourraient donc offrir les mêmes services à ISPD Network.

Risque lié aux personnes clés

L'un des principaux atouts du groupe ISPD Network réside dans le fait d'avoir su constituer une équipe de collaborateurs et de cadres clés occupant des postes stratégiques au sein du groupe.

Risque lié au traitement des données à caractère personnel

Le groupe ISPD Network effectue des opérations de traitement de données à caractère personnel dans le cadre de l'exercice normal de ses activités, tant en qualité de responsable du traitement qu'en qualité de sous-traitant.

Le groupe ISPD Network est pleinement conscient de l'importance de la réglementation relative aux données à caractère personnel, à la vie privée et aux communications commerciales, et consacre d'importantes ressources et efforts pour atteindre un niveau de conformité maximal.

Le cadre réglementaire régissant l'activité sociale et son fonctionnement est constitué des normes suivantes :

- Règlement (UE) 2017/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2017 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).
- Loi organique n° 3/2018 du 5 décembre relative à la protection des données à caractère personnel et à la garantie des droits numériques, et décret législatif n° 196 du 30 juin 2003, mis à jour sous le nom de « Codice in materia di protezione dei dati personali » en Italie.
- Loi n° 34/2002 du 11 juillet relative aux services de la société de l'information et au commerce électronique.
- Guides, lignes directrices et autres documents pertinents publiés par l'Agence espagnole de protection des données (AEPD), la CNIL, le Garante della Privacy et le Comité européen de la protection des données (EDPB).
- Loi n° 34/1988 du 11 novembre relative à la publicité.
- Dispositions réglementaires et normatives spécifiques applicables à la publicité (telles que celles de la circulaire n° 1/2022 du 10 janvier de la Commission nationale du marché des valeurs mobilières, relative à la publicité sur les crypto-actifs présentés comme objet d'investissement, ou la circulaire n° 1/2023 sur la protection des données à caractère personnel et de la vie privée en matière de communications non sollicitées, y compris le droit de ne pas recevoir d'appels indésirables de l'AEPD, entre autres).
- Législation applicable aux États-Unis (telle que le California Consumer Privacy Act – CCPA –) et dans divers pays d'Amérique latine où le groupe est présent.

Le groupe ISPD Network a mis en place des processus et déployé des procédures visant à se conformer à la réglementation en vigueur et applicable, en tenant également compte des normes dont l'adoption pourrait être imminente, grâce à la création et à la mise en œuvre d'un système de gestion de la confidentialité (SGP) ainsi qu'à son contrôle et à sa gestion continus par l'équipe juridique et chargée de la confidentialité.

Le groupe ISPD Network a désigné un délégué à la protection des données (DPO) interne pour ses sociétés européennes, qui exerce ses fonctions conformément à la réglementation, fournit des conseils à ce sujet et pilote et gère les activités de mise en conformité.

Le groupe ISPD Network est conscient de la réglementation croissante qui touche le secteur du marketing numérique ; c'est pourquoi il fait appel aux services de conseil externes du cabinet Deloyers afin de favoriser la conformité réglementaire, de développer des projets tels que la « privacy by design » (respect de la vie privée dès la conception) ou les analyses d'impact sur la vie privée (Privacy Impact Assessment), d'apporter son aide dans la gestion des droits des personnes concernées et de collaborer en cas d'incident, entre autres tâches, dans le cadre des sociétés européennes du groupe. Les filiales américaines et latino-américaines bénéficient également, , du soutien de conseillers externes spécialisés dans ce domaine, en plus de l'appui de l'équipe juridique et chargée de la protection de la vie privée du groupe ISPD.

Le système de gestion de la protection de la vie privée s'articule autour d'un cadre réglementaire, d'une équipe consolidée, de systèmes de signalement régulier des risques et de l'utilisation d'une plateforme technologique de gestion de la protection de la vie privée de renom, OneTrust.

Autres risques

Le Groupe a évalué les événements survenus après la clôture de l'exercice 2025 et au 30 juin 2026, liés au déclenchement du conflit armé en Iran et à l'instabilité au Moyen-Orient au début de l'année 2026. Cette évaluation n'a pas permis d'identifier d'effets susceptibles de modifier les présents états financiers intermédiaires consolidés ni d'avoir une incidence négative significative sur l'évolution de l'activité au cours des douze prochains mois.

NOTE 12. FONDS PROPRES

La ventilation des fonds propres consolidés est la suivante :

	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Capital social souscrit de la société mère :	**819 019**	**819 019**	**819 019**
Réserves :	**4 167 085**	**4 023 963**	**6 272 788**
De la société mère	46 282	46 282	46 282
Provenant des sociétés consolidées par intégration globale et mises en équivalence	4 120 803	3 977 681	6 226 506
Cotisations des membres			-
(Actions propres)	**(665 000)**	**(665 000)**	**(665 000)**
Résultats négatifs des exercices précédents	**-**	**-**	**(2 152 655)**
Résultat de l'exercice attribué à la société mère	**(2 418 196)**	**305 396**	**(2 134 466)**
Écarts de conversion	**(714 650)**	**(873 946)**	**(756 687)**
Associés externes	**(221 671)**	**(34 135)**	**(79 418)**
	966 587	**3 575 297**	**1 303 581**

12.1) Capital social

Au 4 septembre 2020, le capital social de la société mère était représenté par 4 207 495 actions d'une valeur nominale de 0,055 euro chacune, entièrement souscrites et libérées. À cette date, une augmentation de capital de la société mère a été réalisée par le biais d'apports en nature d'un montant de 587 607 euros, consistant en la totalité des parts sociales composant le capital social d'acceso by ISPD S.L. (anciennement Rebold Communication, S.L.U.), apportées par leur titulaire, ISP Digital, S.L.U. par l'émission et la mise en circulation de 10 683 767 nouvelles actions, représentées par des inscriptions en compte d'une valeur nominale de 0,055 euro, qui ont été créées avec une prime d'émission de 1,2902184 euro par action, le montant total de la prime s'élevant à 13 784 393 euros. Lors de la réunion du conseil d'administration d'ISPD Network, S.A. du 27 novembre 2020, il a été décidé de convertir la totalité de la prime d'émission à cette date, qui s'élevait à 21 974 180 euros à la suite de l'augmentation de capital décrite ci-dessus, en réserves volontaires.

En conséquence, le montant total versé s'est élevé à 14 372 000 euros.

Le capital social au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 est représenté par 14 891 262 actions d'une valeur nominale de 0,055 euro chacune.

Les actionnaires détenant une participation directe ou indirecte dans le capital social au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 sont les suivants :

	Nb d'actions	% de participation
ISP Digital, S.L.U.	14 407 750	96,75 %
Flottant	308 512	2,07 %
Actions propres	175 000	1,18 %
Total	**14 891 262**	**100,00 %**

12.2) **Réserves de la société mère d'**

La réserve légale est soumise à des restrictions quant à son utilisation, qui est régie par diverses dispositions légales. Conformément à la loi sur les sociétés de capitaux, les sociétés commerciales qui, sous cette forme juridique, réalisent des bénéfices sont tenues de la constituer à hauteur de 10 % de ces bénéfices, jusqu'à ce que le fonds de réserve constitué atteigne un cinquième du capital social souscrit. La réserve légale est destinée à la compensation des pertes ou à l'augmentation de capital pour la partie excédant 10 % du capital déjà augmenté, ainsi qu'à sa distribution aux actionnaires en cas de liquidation. Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, la réserve légale n'est pas entièrement constituée.

12.4) Réserves volontaires

Il s'agit de réserves librement disponibles constituées par la société mère à partir des résultats non distribués des exercices précédents.

12.5) Distribution de dividendes

Au cours des six premiers mois de l'exercice 2026 et de l'exercice 2025, aucun dividende n'a été versé aux sociétés ne faisant pas partie du périmètre de consolidation.

Le 20 avril 2025, la distribution de 114 000 USD (100 867 euros) à titre de dividendes par Rebold Panamá à l'actionnaire unique de la société ISPD Network S.A. a été approuvée.

Le 17 décembre 2025, il a été décidé d'approuver la distribution d'un dividende en nature prélevé sur les réserves librement disponibles de la société acceso by ISPD S.L. (anciennement Rebold Communication), consistant en la remise à l'associée unique, ISPD Network, S.A., de la totalité des actions représentant cent pour cent (100 %) du capital social de la société DIGILANT, INC., société constituée conformément aux lois de l'État du Delaware (États-Unis d'Amérique), dont acceso by ISPD S.L. (anciennement Rebold Communication, S.L.U.) est propriétaire en pleine propriété.

La juste valeur du dividende en nature, correspondant à la valeur de marché de la participation dans DIGILANT, INC., s'élève à 12 574 060,50 euros.

L'appréciation visant à déterminer si la société participée a généré des bénéfices s'effectuera en se fondant exclusivement sur les bénéfices comptabilisés dans le compte de résultat individuel depuis la date d'acquisition, sauf s'il est incontestable que la distribution prélevée sur ces bénéfices doit être qualifiée de récupération de l'investissement du point de vue de l'entité qui perçoit le dividende. »

Conformément à cette réglementation, la partie comptabilisée en résultat via les réserves s'élève à 12 079 346,40 €, ce qui correspond aux bénéfices générés par la société DIGILANT, INC depuis son intégration dans le périmètre de consolidation du groupe ISPD, le solde de 494 714,10 € étant comptabilisé comme une dépréciation de la participation. Cette répartition n'a eu aucune incidence sur les comptes consolidés, cette opération ayant été éliminée.

12.6) Gestion du capital

La gestion du capital est le processus stratégique consistant à planifier, acquérir et utiliser les ressources financières et humaines du Groupe afin d'optimiser sa valeur, son fonctionnement et sa rentabilité. L'objectif du Groupe en matière de gestion du capital est de maintenir une structure financière optimale permettant de réduire le coût du capital, tout en garantissant la capacité à poursuivre la gestion de ses opérations, toujours dans une optique de croissance et de création de valeur. Cet objectif du Groupe n'est pas formalisé officiellement et aucun paramètre n'a été fixé à cet égard par le Conseil d'administration.

Les principales sources utilisées par le Groupe pour financer sa croissance sont :

- Les flux de trésorerie générés par le Groupe.
- La trésorerie disponible à la clôture de l'exercice.
- La possibilité de recourir à l'effet de levier.

La structure du capital est contrôlée par le biais du ratio d'endettement, calculé comme le rapport entre l'endettement financier net et les capitaux propres. Le Groupe a contracté des emprunts et d'autres produits auprès d'établissements financiers pour un montant de 12,3 millions.

12.7) Actions propres

Le 23 décembre 2021, la société mère du groupe a acquis un total de
150 000 actions propres au prix de 3,80 euros, pour un montant total de 570 000 euros. Le 22 janvier 2022, un nouvel achat de 25 000 actions supplémentaires a été effectué, au même prix, pour un montant total de 95 000 euros, portant le montant total des actions propres au 31 décembre 2022 à 665 000 euros, montant qui est resté inchangé depuis lors.

NOTE 13. ÉCARTS DE CONVERSION

L'évolution du solde de ce poste du 31 décembre 2025 au 30 juin de 2026 a été la suivante :

	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Solde d'ouverture	**(873 946)**	**(409 523)**	**(409 523)**
Variation nette de la période	159 296	(464 423)	(347 164)
Solde final	**(714 650)**	**(873 946)**	**(756 687)**

Les écarts de conversion proviennent des sociétés domiciliées à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro. Il s'agit principalement du peso argentin, du dollar américain, du peso colombien et du peso mexicain.

NOTE 14. PROJETS DE R&D&I

Mamvo Performance S.L. Projet « Plataforma Oliva »

Au cours de l'année 2022, la société a déposé une demande de subvention auprès du Centre pour le développement technologique industriel (CDTI) afin de bénéficier d'un soutien pour le développement de ce projet de recherche et développement. L'objectif du projet est de concevoir et de développer une architecture d'acquisition et d'enrichissement des données, permettant d'intégrer les modules existants et à forte valeur ajoutée disponibles dans MAMVO, tout en développant d'autres modules nécessaires à la construction du prototype de plateforme capable d'extraire des informations utiles à partir des données. Cette solution permettra de répondre aux besoins du marché de manière rapide et flexible, de résoudre des problèmes qui nécessitent actuellement un travail manuel, ainsi que d'aborder des questions qui ne trouvent pas de solution à l'heure actuelle en raison de la complexité de l'extraction des informations.

Le montant total de l'aide accordée s'élève à 719 347 euros, ce qui correspond à 69,53 % du budget du projet. Il se compose d'une tranche non remboursable de 158 256 euros et d'une autre tranche remboursable de 561 091 euros sous forme de prêt à un taux d'intérêt annuel de 3,337 %.

Le premier versement a été reçu le 28/06/2023 pour un montant total de 250 000 euros, dont 55 000 euros ont été comptabilisés comme subvention et 195 000 euros comme prêt.

Au cours de l'exercice 2024, un deuxième versement a été reçu le 14/06/2024 pour un montant total de 210 633 euros, dont 46 339 euros ont été comptabilisés comme subvention et 164 294 euros comme prêt.

Le 19 juin 2025, l'acte de modification du prêt a été signé, modifiant ainsi l'aide perçue, qui s'élève à 770 898 euros, dont 601 300 correspondent à la tranche remboursable et 169 597 à la tranche non remboursable.

Le 7 juillet 2025, le troisième et dernier versement de ce projet a été reçu, pour un montant total de 310 265 euros, dont 68 258 euros ont été comptabilisés en subvention et 242 007 euros en prêt.

ISPD Network S.A. Projet Luciérnaga

ISPD Network SA a développé, pour un montant de 698 500 euros, une plateforme de données de diffusion permettant d'optimiser l'organisation et les structures des audiences et des médias au sein d'une plateforme à 360 degrés. Tout au long de l'année 2024, la société a poursuivi le développement et l'amélioration de la plateforme, ce qui a représenté un investissement supplémentaire de 1 531 938 euros (voir note 7).

ISPD Network S.A. Projet Future Tools

En 2023, l'entreprise a fait appel aux services de Tagsonomy S.L. (DIVE) pour le développement d'un produit numérique basé sur l'IA, le projet « Future Tools ». Il s'agit d'un projet clé en main composé de quatre simulateurs qui permettront de mesurer l'impact de la proposition de valeur d'ISPD sur le compte de résultat de ses clients actuels et futurs. Ce produit apportera un avantage concurrentiel évident aux dirigeants du groupe lors de leurs actions commerciales. Le coût final de ce projet en 2023 s'est élevé à 400 000 euros et sa mise en service a eu lieu en 2024.

Mamvo Performance S.L. Projet AV

Au cours de l'année 2025, le Groupe a déposé auprès du Centre pour le développement technologique industriel (CDTI) une demande d'aide dans le cadre d'une collaboration pour le développement de ce projet de recherche et développement. L'objectif du projet est la recherche sur de nouvelles technologies d'analyse de contenus audiovisuels pour l'interprétation d'informations complexes.

Le montant du prêt accordé par le CDTI s'élève à un maximum de 674 941 euros, ce qui correspond à 53,17 % du budget du projet, se répartissant en une tranche non remboursable de 222 730 euros et une autre tranche remboursable de 452 210 euros sous forme de prêt à un taux d'intérêt annuel de 2,398 %.

Le premier versement a été reçu le 14/05/2025 pour un montant total de 300 000 euros, soit 44,45 % de l'aide accordée, dont 98 042 euros ont été comptabilisés comme subvention et 201 958 euros comme prêt.

B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L. Projet OPEN ADS

Au cours de l'année 2025, B2Marketplace a travaillé sur le projet OPEN ADS : Optimisation stratégique des investissements dans les publicités sponsorisées Amazon et le DSP, pour lequel elle a sollicité une aide auprès du CDTI. Ce projet vise à développer une plateforme permettant d'automatiser l'attribution publicitaire, à l'aide de techniques d'apprentissage automatique et d'intelligence artificielle.

Le budget total du projet s'élève à 539 551 euros ; une subvention correspondant à 51,49 % de ce budget a été approuvée, soit 277 815 euros, dont 186136 correspondent à la tranche remboursable sous forme de prêt à un taux d'intérêt annuel de 2,143 % et 91 679 à la partie non

remboursable.

Le premier versement a été reçu le 15 juillet 2025 pour un montant total de 138 907 euros, soit 50 % de l'aide accordée, dont 45 839 euros ont été comptabilisés en subvention et 93 068 euros en prêt.

NOTE 15. SITUATION FISCALE ET D

Le détail des soldes avec les administrations publiques est le suivant :

	30/06/2026		31/12/2025		30/06/2025	
	À encaisser	**À payer**	**À encaisser**	**À payer**	**À encaisser**	**À payer**
Taxe sur la valeur ajoutée	3 407 980	(3 424 794)	4 434 098	(5 301 032)	3 954 998	(3 078 967)
Remboursement d'impôts					223 348	
Actifs liés aux différences temporaires déductibles (**)	3 273 837		3 151 100		3 265 206	
Crédit d'impôt pour pertes à compenser de l'exercice (**)	1 311 917		1 458 267		1 373 383	
Passif d'impôt différé (**)		(37 206)		(33 857)		(30 502)
Retenues au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques		(421 787)		(350 883)		(335 918)
Autres dettes envers les administrations publiques	4 459 284		4 160 016	(48 558)	3 822 118	(36 939)
Impôt sur les sociétés		(134 042)		(152 893)		(137 229)
Organismes de sécurité sociale		(509 768)		(487 709)		(480 305)
	12 453 019	**(4 527 596)**	**13 203 481**	**(6 374 932)**	**12 639 053**	**(4 099 860)**

Depuis 2017, le groupe fait partie du groupe fiscal 265/10, dont la société mère est la société Inversiones y Servicios Publicitarios, S.L. (« ISP »).

La charge d'impôt sur les sociétés du groupe consolidé correspond à la somme des charges d'impôt de chacune des sociétés. Les bases imposables sont calculées à partir du résultat de l'exercice, corrigé des différences temporaires, des différences permanentes et des bases imposables négatives des exercices antérieurs.

L'impôt sur les sociétés est calculé en appliquant les taux d'imposition en vigueur dans chacun des pays où le groupe exerce ses activités. Les principaux taux sont les suivants :

Taux d'imposition	**30/06/2026**	**31/12/2025**
Espagne	25,00 %	25,00 %
Italie (*)	27,90 %	27,90 %
France	25,00 %	25,00 %
Mexique (****)	30 % / 10 %	30 % / 10 %
Colombie (*****)	35,00 %	35,00 %
Chili (***)	10 % / 27 %	10 % / 27 %
États-Unis (**)	7,68 %	7,68 %
Argentine	25,00 %	25,00 %
Pérou	29,50 %	29,50 %

(*) Moyenne des impôts dus en Italie

(**) Il n'existe pas de taux unique. Il s'agit de la somme des impôts fédéraux (***) 10 % pour les PME, 27 % pour les

autres sociétés
(****) PTU 10 %, IS 30 %
(*****) Hausse du taux d'imposition en 2024

La ventilation des charges d'impôt sur les sociétés, en distinguant l'impôt courant et l' t l'impôt différé, est la suivante :

	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Taxe courante :	39 990	456 344	(49 392)
Impôt différé :		(309 750)	
Montant total de la charge fiscale :	**39 990**	**146 594**	**(49 392)**

Conformément à la législation en vigueur, les bases imposables négatives peuvent être compensées par les bases imposables positives obtenues selon la législation de chaque pays.

Au 30 juin 2026, le groupe dispose des crédits d'impôt suivants, comptabilisés pour être compensés avec les résultats futurs :

30/06/2026	Montant des crédits d'impôt		
Société	BINS	DTD	Déductions IS
ISPD Network SLU	346 132	(2 622)	45 757
Mamvo Performance SLU	206 213	2 955	127 248
Rebold Marketing SLU	288 952	65 582	318 091
Rebold Communication SLU	470 620	297 043	656 580
B2Marketplace	-	31 222	-
Antevenio Media	-	5 781	-
ISPD Iberia	-	6 711	-
ISPD Italie	-	147 359	-
Rocket PPC	-	-	-
Digilant inc	-	-	-
Happyfication	-	-	-
Antevenio Mexique	-	799 306	-
Acceso Mexique	-	-	-
Digilant Pérou	-	157 282	-
Dglnt SA de CV	-	450 890	-
Filipides Services	-	-	-
B2Marketplace México, S.A. de C.V.	-	-	-
Blue Digital	-	111 499	-
Blue Media	-	9 524	-
Digilant Chili	-	491	-
Accès Colombie	-	42 005	-
Digilant Colombie	-	-	-
B2M Italie	-	1 134	-
	1 311 917	**2 126 162**	**1 147 675**

2025	Montant des crédits d'impôt			
Entreprise	BINS	DTD Actif	DTD passif	Déductions IS
ISPD Network SLU	346 132	43 134	-	-
Mamvo Performance SLU	206 213	2 955	-	127 248
Rebold Marketing SLU	288 953	65 582	-	318 091
Antevenio Media	-	5 781	-	-
ISPD Iberia	-	6 711	-	-
Accès par ISPD	470 620	297 043	-	656 580
B2Marketplace	-	31 222	-	-
ISPD Italie	72 869	74 489	-	-
B2M Italie	-	1 134	-	-
Digilant inc	-	-	-	-
Happyfication	-	-	-	-
Antevenio Mexique	73 482	680 862	-	-
Accès Mexique	-	-	-	-
Digilant Pérou	-	295 235	-	-
Dglnt SA de CV	-	425 527	-	-
Filipides Services	-	-	-	-
B2Marketplace México, S.A. de C.V.	-	-	-	-
Accès au Panama	-	-	-	-
Blue Digital	-	72 094	-	-
Blue Media	-	9 361	(6 463)	-
Digilant Chili	-	483	-	-
Digilant Colombie	-	37 567	(7 445)	-
Acceso Colombie	-	-	(19 949)	-
	1 458 269	**2 049 180**	**(33 857)**	**1 101 919**

Il n'existe pas de délai de prescription pour les crédits d'impôt ni pour les déductions susceptibles d'affecter les actifs d'impôt différé comptabilisés à la clôture de l'exercice. Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, il existe des bases imposables négatives non comptabilisées d'un montant de 17 996 346 euros et de 17 996 346 euros respectivement.

Impôts différés

L'évolution des actifs et passifs d'impôts différés au cours des six premiers mois de l'exercice 2026 et de l'exercice 2025 a été la suivante :

	30/06/2025	Charge / produit comptabilisé en résultat	31/12/2025	Charge / produit comptabilisé en résultat	30/06/2026
Crédits d'impôt	1 373 383	84 885	1 458 268	(146 351)	1 311 917
Différences temporaires actives	2 192 920	(143 740)	2 049 180	76 982	2 126 162
Droits liés aux déductions	1 072 285	29 634	1 101 919	45 756	1 147 675
Différences temporaires passives	(30 502)	(3 355)	(33 857)	(3 349)	(37 206)
Total des actifs d'impôts différés	**4 608 086**	**(32 576)**	**4 575 510**	**(26 962)**	**4 548 548**

Comme le prévoient les principes comptables, le Groupe ne comptabilise les actifs d'impôts

différés dans l'état de la situation financière consolidée que s'ils sont recouvrables dans un délai raisonnable, en tenant également compte des restrictions légales applicables à leur utilisation . Plus précisément, les conditions requises par le référentiel comptable applicable pour comptabiliser un crédit d'impôt sont les suivantes :

- Il est probable que le groupe fiscal, dont la société mère est ISP, réalise à l'avenir des bénéfices fiscaux suffisants pour pouvoir utiliser ces crédits d'impôt.

- L'obtention de bénéfices fiscaux futurs suffisants n'est pas considérée comme probable lorsque :

    - Il est prévu que leur recouvrement futur ait lieu, quelle que soit la nature du crédit d'impôt.
    - Il n'est pas probable que les conditions requises par la réglementation fiscale pour leur recouvrement soient remplies au moment où l'on estime qu'ils peuvent être recouvrés.

Afin de vérifier la recouvrabilité des crédits d'impôt en attente d'imputation, le Groupe élabore un plan d'affaires pour chacune des sociétés disposant de crédits d'impôt, sur la base duquel sont effectués les ajustements nécessaires pour déterminer les bénéfices fiscaux futurs permettant d'imputer ces crédits d'impôt. En outre, le Groupe tient compte des restrictions à l'imputation des bases imposables établies par les juridictions concernées. Le Groupe évalue également l'existence de passifs d'impôts différés permettant de compenser ces pertes fiscales à l'avenir. Lors de l'élaboration des projections dans les plans d'affaires, le Groupe tient compte des circonstances financières et macroéconomiques propres à l'environnement opérationnel de l'entité. Les paramètres tels que la croissance attendue, l'utilisation de la capacité de production installée, les prix, etc., sont projetés en tenant compte des prévisions et des rapports d'experts indépendants, ainsi que des données historiques et des objectifs fixés par la Direction. Une estimation des crédits d'impôt a été réalisée séparément pour chaque juridiction, en ajustant les paramètres de calcul à la réglementation fiscale de chacune d'entre elles applicable à chacun de ces crédits.

Les actifs d'impôts différés ont été comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidé, car les administrateurs estiment que, sur la base de la meilleure estimation des résultats futurs des sociétés faisant partie du groupe, y compris certaines mesures de planification fiscale, il est probable que ces actifs soient récupérés.

Autres informations

Conformément à la législation en vigueur, les impôts ne peuvent être considérés comme définitivement liquidés tant que les déclarations déposées n'ont pas été contrôlées par les autorités fiscales ou que le délai de prescription de quatre ans n'a pas expiré. Au 30 juin 2026, les sociétés espagnoles du Groupe font l'objet d'un contrôle fiscal pour les exercices 2021 et suivants au titre de l'impôt sur les sociétés, ainsi que pour les exercices 2022 et suivants au titre des autres impôts qui leur sont applicables. Les sociétés domiciliées à l'étranger font l'objet d'un contrôle fiscal pour les exercices non prescrits conformément à la législation fiscale en vigueur dans chaque pays. Les administrateurs estiment que les déclarations des impôts susmentionnés ont été correctement établies ; par conséquent, même si des divergences devaient apparaître dans l'interprétation de la réglementation en vigueur concernant le traitement fiscal des opérations, les éventuels passifs qui en résulteraient, s'ils devaient se concrétiser, n'auraient pas d'incidence significative sur les états financiers intermédiaires

consolidés ci-joints.

NOTE 16. PRODUITS ET CHARGES

a) Chiffre d'affaires net

La répartition du chiffre d'affaires net par activité est la suivante :

Au titre des contrats exécutés avec des clients	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Publicité en ligne	66 575 992	122 833 200	53 112 686
Services technologiques	5 242 770	20 589 690	7 704 712
Chiffre d'affaires net total	**71 818 762**	**143 422 890**	**60 817 398**

b) Approvisionnements

La totalité du montant figurant sous cette rubrique correspond aux charges d'exploitation

c) Charges de personnel

La composition de ce poste du compte de résultat consolidé ci-joint est la suivante :

	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Salaires et rémunérations	(14 389 734)	(28 957 126)	(14 587 621)
Indemnités	(335 623)	(790 505)	(465 199)
Cotisations sociales à la charge de l'entreprise	(2 390 411)	(4 487 652)	(2 355 686)
Autres charges sociales	(1 075 243)	(1 874 815)	(992 405)
Total des charges de personnel	(18 191 011)	(36 110 098)	(18 400 911)

d) Services externes

La composition de ce poste du compte de résultat consolidé ci-joint est la suivante :

	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Contrats de location et redevances (note 8)	(470 378)	(884 937)	(457 491)
Réparations et entretien	(16 073)	(56 560)	(40 069)
Prestations de professionnels indépendants	(1 742 006)	(3 860 920)	(2 281 270)
Transports	(251 553)	(937 960)	(527 469)
Primes d'assurance	(151 552)	(203 415)	(141 517)
Services bancaires et assimilés	(88 997)	(125 368)	(72 086)
Publicité, promotion et relations publiques	(353 230)	(890 921)	(570 538)
Fournitures	(104 077)	(187 518)	(117 735)
Autres services	(398 320)	(1 315 007)	(734 696)

	(3 576 186)	**(8 462 606)**	**(4 942 871)**

e) Produits financiers

La ventilation de ce poste du compte de résultat consolidé est la suivante :

	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Intérêts sur comptes et assimilés	112 970	198 062	119 246
Produits financiers du groupe	22 024	140 799	118 524
	134 994	**338 861**	**237 770**

Au 30 juin 2026, des intérêts d'un montant de 112 970 euros ont été perçus, contre 198 062 euros en 2025 ; ces intérêts proviennent principalement des sociétés Digilant SA de CV et Antevenio México, et sont issus d'investissements à court terme.

f) Charges financières

La ventilation de ce poste du compte de résultat consolidé est la suivante :

	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Charges liées aux dettes et assimilées	(686 865)	(1 095 145)	(630 661)
Charges financières du groupe	(84 255)	(194 595)	(99 417)
	(771 120)	**(1 289 740)**	**(730 078)**

g) Dépréciation d'actifs

	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Provision pour dépréciation des créances commerciales	126 341	414 537	(245 803)
Autres pertes d'exploitation courante	(8 593)	(57 167)	(45 010)
Reprise de la dépréciation	14 093	83 071	4 173
Refacturations transversales	(17 387)	-	-
	114 454	**440 441**	**(286 640)**

NOTE 17. PROVISIONS ET U CONTINGENCES

Les variations des provisions sont les suivantes :

	31/12/2025	Utilisation/Reprise	30/06/2026
Provisions pour autres engagements	289 640	(64 931)	224 709
	289 640	(64 931)	**224 709**

	31/12/2024	Utilisation/Reprise	31/12/2025
Provisions pour autres engagements	364 428	(74 787)	289 640
	309 778	(74 787)	**289 640**

Ce poste comprend principalement des provisions pour rémunérations du personnel provenant d'ISPD Italia S.R.L., conformément à la législation italienne en vigueur en matière de droit du travail, pour un montant de 224 709 euros (289 640 euros au 31 décembre 2025).

Au 30 juin 2026, le groupe ISPD Network détient un montant total de garanties s'élevant à 783 783 euros (221 492 euros au 31 décembre 2025).

NOTE 18. INFORMATIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L' NVIRONNEMENT

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable, le Groupe a également adopté des politiques plus larges, notamment la collaboration avec un fournisseur d'électricité verte en Espagne. De plus, sa politique de déplacements vise à réduire au minimum le recours aux vols, en privilégiant les trajets en train pour les distances inférieures à trois heures, ce qui contribue à une réduction significative des émissions de CO_2 liées au transport. Au siège de Barcelone, le Groupe a également mis en place un système de stationnement pour vélos, encourageant ainsi l'utilisation de modes de transport écologiques parmi ses employés.

NOTE 19. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Les administrateurs de la société mère estiment qu'il n'existe aucun événement postérieur à la date d'établissement des présents états financiers intermédiaires consolidés.

NOTE 20. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET SOLDES AVEC LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

Soldes et transactions avec les administrateurs et les cadres supérieurs

Les montants dus aux membres du conseil d'administration et de la haute direction, à tous titres, sont les suivants, aucun membre du conseil d'administration n'ayant perçu de rémunération au titre de ses fonctions d'administrateur :

	Haute direction		
	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Salaires et rémunérations	1 109 574	2 280 188	1 084 165
Total	**1 109 574**	**2 280 188**	**1 084 165**

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, il n'existe aucun engagement au titre de

compléments de retraite, de cautions ou de garanties accordées en faveur de l'Organe d' t d'Administration, ni aucun crédit ou avance accordé à ces derniers.

Autres informations concernant le Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration de la société et les personnes qui leur sont liées, au sens de l'article 231 de la loi sur les sociétés de capitaux, ne se sont trouvés dans aucune situation de conflit d'intérêts, conformément aux dispositions de l'article 229.

NOTE 21. AUTRES INFORMATIONS

Le nombre moyen de salariés du Groupe, réparti par catégorie, est le suivant :

	30/06/2026				31/12/2025				30/06/2025			
	Hommes	**Femmes**	**Autres**	**Total**	**Hommes**	**Femmes**	**Autre**	**Total**	**Hommes**	**Femmes**	**Autres**	**Total**
Adresse	22,4	6,1	-	28,5	18,3	6,3	-	24,6	18,6	6,9	-	25,5
Administration	19,5	31,8	-	51,3	20,5	33,1	-	53,6	19,6	32,8	-	52,4
Commercial	20,4	61,4	-	81,8	27,7	68,4	1,0	97,1	31,4	65,1	1,0	97,5
Production	120,1	190,2	-	310,3	110,8	180,2	-	291,0	108,6	189,6	-	298,2
Marketing	3,0	7,0	-	10,0	2,0	7,4	-	9,4	1,0	7,7	-	8,7
Techniciens	28,0	4,2	-	32,2	31,7	6,1	-	37,8	39,8	7,1	-	46,9
	213,4	**300,7**	**0,0**	**514,1**	**211,0**	**301,5**	**1,0**	**513,5**	**219,0**	**309,2**	**1,0**	**529,2**

Le nombre moyen de personnes employées au cours de l'exercice présentant un handicap égal ou supérieur à trente-trois pour cent, par catégorie, est le suivant :

	30/06/2026	**31/12/2025**	**30/06/2025**
Direction	1	1	1
Administration	-	-	-
Commercial	-	-	-
Production	1	1	-
Marketing	-	-	-
Techniciens	2	2	2
	4	**4**	**3**

Le nombre de membres du conseil d'administration, de cadres supérieurs et de salariés à la clôture des exercices, répartis par catégories professionnelles, est le suivant :

	30/06/2026				31/12/2025				30/6/2025			
	Hommes	**Femmes**	**Autres**	**Total**	**Hommes**	**Femmes**	**Autres**	**Total**	**Hommes**	**Femmes**	**Autres**	**Total**
Adresse	23	7	-	30	18	5	-	23	18	6	-	24
Administration	20	31	-	51	19	33	-	52	20	32	-	52
Commercial	21	58	-	79	25	66	1	92	24	59	1	84
Production	117	184	-	301	117	184	-	301	106	184	-	290
Marketing	3	8	-	11	2	7	-	9	-	6	-	6
Entraîneurs	28	4	-	32	31	6	-	37	45	12		57
	212	**292**	**-**	**504**	**212**	**301**	**1**	**514**	**213**	**299**	**1**	**513**

Le conseil d'administration de la société mère est composé de 4 hommes et d'une femme.

Aux fins des dispositions de la deuxième disposition additionnelle de la loi n° 31/2014 du 3 décembre modifiant la loi sur les sociétés de capitaux et conformément à la résolution du 29 février 2016 de l'Institut de comptabilité et d'audit des comptes, vous trouverez ci-dessous le détail du délai moyen de paiement des fournisseurs des sociétés espagnoles, du taux des opérations payées, du taux des opérations en attente de paiement, du montant total des paiements effectués et du montant total des paiements en attente :

	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
	Jours	Jours	Jours
Délai moyen de paiement des fournisseurs	33,92	36,39	36,23
Taux d'opérations payées	22,64	34,32	33,92
Taux des opérations en attente de paiement	37,01	37,87	42,14
	Montant (en euros)	Montant (en euros)	Montant (en euros)
Montant des paiements effectués	13 875 528,60	25 542 910,56	11 723 553,42
Montant des paiements en attente	3 800 690,11	4 272 317,17	2 538 858,91

	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Montant des factures payées dans les délais légaux	13 213 515,81	24 265 119,95	11 094 754,77
Nombre de factures payées dans les délais légaux	4 152	8 816	4 120
Pourcentage du volume des factures payées dans les délais légaux par rapport au volume total des factures payées (%)	95 %	96 %	97 %
Pourcentage du nombre de factures payées dans les délais légaux par rapport au nombre total de factures payées (%)	96 %	96 %	95 %

Le délai de paiement légal de deux mois à compter de la validation des factures est respecté ; nous ajustons la date de paiement de l'entreprise pour ce calcul du pourcentage et du volume de factures payées dans le délai légal par rapport au volume total de factures payées.

NOTE 22. INFORMATIONS SECTORIELLES

La répartition du chiffre d'affaires net correspondant aux activités courantes du Groupe, par catégorie d'activités ainsi que par marché géographique, est la suivante :

Par activité	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Publicité en ligne	66 575 992	122 833 200	53 112 686
Services technologiques	5 242 770	20 589 690	7 704 712
Chiffre d'affaires net total	**71 818 762**	**143 422 890**	**60 817 398**

- Les critères d'agrégation utilisés pour établir la segmentation présentée dans les tableaux ci-dessus sont définis en fonction des types d'activités exercées par les sociétés du groupe. Par ailleurs, les politiques comptables et les évaluations effectuées sont similaires pour les différents segments du groupe, sans particularité notable :

- Publicité en ligne : il s'agit de l'activité principale gérée au sein du groupe ; elle regroupe l' s activités publicitaires fournies aux clients de la société.

- Services technologiques : cette activité concerne notre plateforme d'e-mailing et de SMS, nos services de veille médiatique et de veille des consommateurs, ainsi que

notre plateforme de conseil en e-commerce.

Les indicateurs économiques qui ont été évalués pour déterminer les segments sont la capacité de chacun d'entre eux à générer de la valeur et les caractéristiques techniques propres à chacun.

Répartition des ventes et du coût des ventes par territoire

Répartition des ventes	Montant consolidé au 30/06/2026	Montant consolidé au 31/12/2025	Montant consolidé au 30/06/2025
Espagne	14 435 571	35 300 044	12 771 654
Europe, Amérique latine et États-Unis	57 383 191	108 122 846	48 045 744
Total des ventes de distribution	**71 818 762**	**143 422 890**	**60 817 398**

Répartition du coût des ventes	Montant consolidé au 30/06/2026	Montant consolidé au 31/12/2025	Montant consolidé au 30/06/2025
Espagne	(8 083 920)	(16 309 100)	(5 874 961)
Europe, Amérique latine et États-Unis	(42 512 982)	(81 212 626)	(33 645 082)
Total des coûts de distribution des ventes	**(50 596 902)**	**(97 521 726)**	**(39 520 043)**

Compte de résultat consolidé par catégorie d'activité

	30/06/2026				31/12/2025				30/06/2025		
	Publicité en ligne	Prestation de services technologiques	**Total**		Publicité en ligne	Prestation de services technologiques	**Total**		Publicité en ligne	Prestation de services technologiques	**Total**
Chiffre d'affaires net	66 575 992	5 242 770	**71 818 762**		122 833 200	20 589 690	**143 422 890**		53 112 686	7 704 712	**60 817 398**
Autres produits d'exploitation	-	31 185	**31 185**		-	671 775	**671 775**		195 521	456 216	**651 737**
Approvisionnements	(49 233 782)	(1 363 120)	**(50 596 902)**		(83 868 684)	(13 653 042)	**(97 521 726)**		(35 963 239)	(3 556 804)	**(39 520 043)**
Autres charges d'exploitation	(2 840 834)	(623 598)	**(3 464 432)**		(6 593 032)	(1 447 251)	**(8 040 283)**		(4 340 494)	(889 017)	**(5 229 511)**
Amortissement	(679 618)	(444 905)	**(1 124 523)**		(1 491 798)	(372 950)	**(1 864 748)**		(835 652)	(147 468)	**(983 120)**
Frais de personnel	(14 671 405)	(3 519 607)	**(18 191 012)**		(30 513 033)	(5 597 065)	**(36 110 098)**		(15 640 775)	(2 760 137)	**(18 400 912)**
Autres résultats	(286 804)	-	**(286 804)**		1 187 068	-	**1 187 068**		1 128 886	-	**1 128 886**
Résultat d'exploitation	**(1 136 451)**	**(677 275)**	**(1 813 726)**		**1 553 721**	**191 157**	**1 744 878**		**(2 343 067)**	**(807 502)**	**(3 150 569)**
Résultat financier	(643 749)	(33 882)	**(677 631)**		(1 038 267)	(54 646)	**(1 092 913)**		(512 436)	-	**(512 436)**
Résultat avant impôts	**(1 780 201)**	**(711 156)**	**(2 491 357)**		**515 455**	**136 512**	**651 967**		**(2 855 503)**	**(807 502)**	**(3 663 005)**
Impôt sur les sociétés	(33 592)	(6 398)	**(39 990)**		(123 139)	(23 455)	**(146 594)**		(41 489)	(7 903)	**(49 392)**
Autres impôts	(32 419)	-	**(32 419)**		(132 758)	-	**(132 758)**		(15 139)	-	**(15 139)**
Résultat de l'exercice	**(1 846 211)**	**(717 555)**	**(2 563 766)**		**259 558**	113 057	**372 615**		**(2 912 131)**	**(799 600)**	**(3 711 731)**

	30/06/2026			31/12/2025			30/06/2025		
	Publicité en ligne	Prestation de services technologiques	**Total**	Publicité en ligne	Prestation de services technologiques	**Total**	Publicité en ligne	Prestation de services technologiques	**Total**
ACTIFS									
Immobilisations corporelles	800 205	119 571	919 776	905 198	135 259	1 040 457	1 048 109	156 614	1 204 723
Fonds de commerce de consolidation intégrale ou proportionnelle	6 592 562	985 096	7 577 658	6 632 640	991 084	7 623 724	6 794 277	1 015 237	7 809 514
Fonds de commerce issu de la consolidation selon la méthode de mise en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de commerce	1 397 081	208 759	1 605 840	1 418 825	212 008	1 630 833	1 368 003	204 414	1 572 417
Immobilisations incorporelles	2 593 387	387 518	2 980 905	3 197 965	477 857	3 675 822	2 379 136	355 503	2 734 639
Placements immobiliers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	8 700	1 300	10 000	693 719	103 659	797 378
Actifs financiers non courants	236 266	35 304	271 570	148 464	22 184	170 648	145 265	21 706	166 971
Actifs financiers non courants des sociétés du groupe	2 479 635	370 520	2 850 155	2 080 692	310 908	2 391 600	1 772 712	264 888	2 037 600
Participations mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs d'impôts différés	3 989 606	596 148	4 585 754	4 010 150	599 217	4 609 367	4 035 572	603 016	4 638 588
Autres actifs non courants	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs non courants	**18 088 742**	**2 702 916**	**20 791 658**	**18 402 633**	**2 749 818**	**21 152 451**	**18 236 793**	**2 725 038**	**20 961 831**
Stocks	20 812	3 110	23 922	-	-	-	-	-	-
Créances commerciales et autres créances	33 896 222	5 064 953	38 961 175	27 559 063	4 118 021	31 677 084	23 033 427	3 441 777	26 475 204
Clients entreprises du groupe	245 736	36 719	282 455	214 449	32 044	246 493	360 429	53 857	414 286
Autres actifs financiers courants	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres actifs courants	854 452	127 677	982 129	1 067 730	159 546	1 227 276	1 670 935	249 680	1 920 615
Autres actifs courants des sociétés du groupe	101 165	15 116,66	116 282	24 150	3 609	27 759	2 874	430	3 304
Salaires à percevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances des administrations publiques	6 687 920	999 344	7 687 264	7 306 711	1 091 807	8 398 518	6 766 091	1 011 025	7 777 116
Actif d'impôt courant	156 601	23 400	180 001	170 169	25 428	195 597	194 313	29 035	223 348
Dépenses anticipées	922 217	137 802	1 060 019	607 872	90 831	698 703	384 392	57 438	441 830
Trésorerie et liquidités	2 430 239	363 139	2 793 378	11 950 810	1 785 753	13 736 563	4 520 643	675 498	5 196 141
Actifs courants	**45 315 364**	**6 771 261**	**52 086 625**	**48 900 954**	**7 307 039**	**56 207 993**	**36 933 103**	**5 518 740**	**42 451 843**
Total des actifs	**63 404 106**	**9 474 177**	**72 878 283**	**67 303 587**	**10 056 857**	**77 360 444**	**55 169 896**	**8 243 778**	**63 413 674**

**État de la situation ventilé selon la répartition des ventes par catégorie d'activité*

	30/06/2026			31/12/2025			30/06/2025		
	Publicité en ligne	Prestation de services technologiques	**Total**	Publicité en ligne	Prestation de services technologiques	**Total**	Publicité en ligne	Prestation de services technologiques	**Total**
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS									
Capital social	712 547	106 472	**819 019**	712 546	106 473	819 019	709 919	109 100	**819 019**
Actions propres	(578 550)	(86 450)	**(665 000)**	(578 550)	(86 450)	(665 000)	(576 416)	(88 584)	**(665 000)**
Réserve légale	40 265	6 017	**46 282**	40 266	6 017	46 283	40 117	6 165	**46 282**
Réserves dans les sociétés intégrées globalement	3 585 099	535 704	**4 120 803**	-	-	-	5 418 763	807 743	**6 226 506**
Résultats négatifs des exercices précédents	-	-	**-**	3 460 582	517 098	3 977 680	(1 722 124)	(430 531)	**(2 152 655)**
Résultat de l'exercice attribué à la société mère	(1 741 385)	(676 812)	**(2 418 197)**	265 695	39 702	305 397	(2 293 528)	159 061	**(2 134 467)**
Partenaires externes	(192 854)	(28 817)	**(221 671)**	(29 698)	(4 438)	(34 136)	(79 418)	-	**(79 418)**
Écarts de conversion	(621 746)	(92 905)	**(714 650)**	(760 333)	(113 613)	(873 946)	(658 318)	(98 369)	**(756 687)**
Capitaux propres attribués à la société mère	**1 396 231**	**(207 973)**	**1 188 258**	**3 140 207**	**469 226**	**3 609 433**	**1 106 399**	**276 600**	**1 382 999**
Capitaux propres attribués aux associés externes	**(192 854)**	**(28 817)**	**(221 671)**	**(29 697)**	**(4 438)**	**(34 135)**	**(79 418)**	**-**	**(79 418)**
Capitaux propres	**1 203 377**	**(236 791)**	**966 587**	**3 110 508**	**464 789**	**3 575 297**	**838 995**	**464 586**	**1 303 581**
Dettes à long terme auprès d'établissements de crédit	1 094 626	163 565	**1 258 191**	1 513 918	226 218	1 740 136	1 794 751	448 688	**2 243 439**
Dettes à long terme envers des sociétés du groupe	5 142 849	768 472	**5 911 321**	5 934 754	886 802	6 821 556	5 910 784	1 477 696	**7 388 480**
Autres dettes à long terme	1 406 474	210 163	**1 616 637**	1 472 790	220 072	1 692 862	1 596 154	399 039	**1 995 193**
Fournisseurs d'immobilisations non courantes	-	-	**-**	-	-	-	-	-	**-**
Provisions	195 497	29 212	**224 709**	251 987	37 653	289 640	270 010	67 503	**337 513**
Passif d'impôt différé	32 369	4 837	**37 206**	29 456	4 401	33 857	24 401	6 100	**30 501**
Passifs non courants	**7 871 816**	**1 176 248**	**9 048 064**	**9 202 905**	**1 375 146**	**10 578 051**	**9 596 100**	**2 399 025**	**11 995 125**
Dettes à court terme auprès d'établissements de crédit	9 391 938	1 403 393	**10 795 331**	9 190 788	1 373 336	10 564 124	9 533 010	1 424 473	**10 957 483**
Autres dettes à court terme	1 036 962	154 948	**1 191 910**	1 383 250	206 692	1 589 942	1 473 340	220 154	**1 693 494**
Dettes à court terme envers des sociétés du groupe	3 265 058	487 882	**3 752 940**	2 109 597	315 227	2 424 824	1 817 599	271 595	**2 089 194**
Dettes commerciales et autres dettes	32 971 042	4 926 707	**37 897 749**	32 745 874	4 893 062	37 638 936	23 078 772	3 448 552	**26 527 324**
Fournisseurs du groupe	1 606 804	240 097	**1 846 901**	1 579 473	236 013	1 815 486	1 617 777	241 737	**1 859 514**
Fournisseurs d'immobilisations	26 826	4 009	**30 835**	26 826	4 009	30 835	30 878	4 614	**35 492**
Salaires à payer	1 982 720	296 268	**2 278 988**	1 878 053	280 629	2 158 682	1 891 075	282 574	**2 173 649**
Dettes des administrations publiques	3 790 024	566 325	**4 356 349**	5 383 718	804 464	6 188 182	3 420 952	511 177	**3 932 129**
Passif d'impôt courant	116 617	17 425	**134 042**	133 017	19 876	152 893	119 389	17 840	**137 229**
Recettes anticipées	326 778	48 829	**375 607**	494 888	73 949	568 837	541 357	80 892	**622 249**
Autres passifs courants	176 593	26 387	**202 980**	64 689	9 666	74 355	75 873	11 337	**87 210**
Passifs courants	**54 691 360**	**8 172 272**	**62 863 632**	**54 990 173**	**8 216 923**	**63 207 096**	**43 600 022**	**6 514 946**	**50 114 968**
Total des capitaux propres et du passif	**63 766 553**	**9 111 730**	**72 878 283**	**67 303 586**	**10 056 858**	**77 360 444**	**54 035 117**	**9 378 557**	**63 413 674**

Répartition des actifs non courants

Répartition des actifs non courants	Montant consolidé au 30/06/2026	Montant consolidé au 31/12/2025	Montant consolidé au 30/06/2025
Espagne	3 183 343	3 238 583	3 209 398
Europe	843 294	857 928	850 196
Amérique latine	9 985 632	10 158 911	10 067 361
États-Unis	6 779 388	6 897 031	6 834 876
Total des actifs non courants	**20 791 658**	**21 152 453**	**20 961 831**

NOTE 23. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les opérations avec des parties liées au cours de la période de six mois close au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 ont été réalisées avec les sociétés suivantes.

Société/Groupe	Lien
Groupe ISP Digital	Société mère
Groupe ISP	Société liée
Tagsonomy S.L	Société liée
Shape Communication, S.L	Société liée

Le détail des soldes avec les parties liées au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 est le suivant :

PARTIE LIÉE (30 juin 2026)	SOLDE DÉBITEUR	SOLDE CRÉDITEUR
Autres dettes		
ISP au titre de l'impôt sur les sociétés		(296 775)
ISP		(264 284)
ISP Digital		(881 474)
TAGSONOMY S.L.	116 282	
ISP prêt à court terme		(2 310 407)
Total des autres dettes	**116 282**	**(3 752 940)**
Soldes d'activité commerciale (clients/fournisseurs)		
ISP Digital	44 218	(1 552 272)
ISP	62 345	(353 117)
TAGSONOMY S.L.	172 557	58 488
Shape Communication	3 335	
Total de l'activité commerciale	**282 455**	**(1 846 901)**
Soldes des prêts		
ISP Digital		(4 453 154)
ISP		(1 458 167)
TAGSONOMY S.L.	2 850 155	
Total des prêts	**2 850 155**	**(5 911 321)**

PARTIE LIÉE (31 décembre 2025)	SOLDE DÉBITEUR	SOLDE CRÉDITEUR
Autres dettes		
ISP au titre de l'impôt sur les sociétés	76 103,02	
ISP		232 132
ISP Digital	(56 393)	802 283
TAGSONOMY S.L.	8 050	
ISP prêt à court terme		1 390 407
Total des autres dettes	**27 759**	**2 424 824**
Soldes d'activité commerciale (clients/fournisseurs)		
ISP Digital	44 218	1 537 925
ISP	43 016	362 717
TAGSONOMY S.L.	155 924	(85 155)
Shape Communication	3 335	
Total de l'activité commerciale	**246 493**	**1 815 486**
Soldes des prêts		
ISP Digital		4 453 154
ISP		2 368 402
TAGSONOMY S.L.	2 391 600	
Total des prêts	**2 391 600**	**6 821 556**

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le Groupe présente des soldes créditeurs et débiteurs avec des entités liées qui correspondent essentiellement à des opérations de financement nécessaires à la gestion de la trésorerie et au soutien des investissements opérationnels. Ces opérations comportent une clause de renouvellement automatique annuel, la liquidation définitive des soldes étant subordonnée à un accord mutuel entre les parties ou à la réalisation des plans d'affaires à long terme, et leurs taux d'intérêt sont comptabilisés aux taux du marché.

Le détail des opérations avec des parties liées réalisées au cours des six premiers mois de 2026 et au cours de l'exercice 2025 est le suivant :

30/06/2026	TAGSONOMY S.L.(*)	ISP(*)	ISP DIGITAL(*)
Ventes de biens			
Prestation de services	94 060	15 975	
Prestations de services reçues	(129 898)		
Produits financiers	22 024		
Charges financières		(39 442)	(44 813)
Total	**(13 813)**	**(23 467)**	**(44 813)**

31/12/2025	TAGSONOMY S.L.	ISP	ISP DIGITAL
Ventes de biens			
Prestation de services	225 629	35 150	
Prestations de services reçues	(700 089)		
Produits financiers	39 931		
Charges financières		(104 237)	(90 358)
Total	**(434 529)**	**(69 087)**	**(90 358)**

Les transactions ont été réalisées à des conditions équivalentes à celles des transactions avec des tiers.

NOTE 24. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

MARKETING MANAGER SERVICIOS DE MARKETING S.L.U. :

Le 30 juin 2025, ISPD Network SA, en sa qualité d'actionnaire unique, a cédé 100 % des parts sociales qu'elle détenait dans la société Marketing Manager Servicios de Marketing S.L.U. à la société emBlue Software LLC, pour un prix de vente de base de 403 035 euros, susceptible d'être ajusté pour chaque migration réalisée. Cette cession de parts a généré un bénéfice comptabilisé sous la rubrique « Résultat lié à la perte de contrôle des participations consolidées » d'un montant de 1 074 904 euros.

UNION TEMPORAIRE SENASA

Le 12 février 2025, les sociétés Rebold Marketing S.L. et Acceso by ISPD S.L. (anciennement Rebold Communication S.L.U.) ont créé une union temporaire d'entreprises, dénommée Senasa, dans le but de fournir des services de conseil technique et des activités de communication. Ces sociétés ont participé aux droits et obligations de l'association dans la même proportion que leur apport, soit 50 %.

Une fois l'objet social pour lequel elle avait été créée atteint, le projet mené à bien et les obligations découlant de leur participation remplies, l'UTE a été liquidée au mois de juillet 2025, conformément aux procédures de liquidation prévues par la législation en vigueur.

UNION TEMPORAIRE DRASSANES

Le 7 mars 2025, les sociétés Rebold Marketing S.L. et Rebold Communication S.L. ont créé une union temporaire d'entreprises, dénommée Drasaanes, dans le but de fournir des services de conseil technique et des activités de communication. Ces entreprises participeront aux droits et obligations de l'union dans la même proportion que leur apport, soit 50 %. Au 31 décembre 2025, cette association temporaire affiche un résultat positif de 7 160 euros dans les chiffres consolidés et un bilan de 8 472 euros.

ANTEVENIO FRANCE SASU :

Le 30 avril 2024, ISPD Network SA, en sa qualité d'actionnaire unique, a approuvé la dissolution anticipée d'Antevenio France, avec effet au 30 avril 2024. À cette même date, Antevenio France a officialisé sa dissolution, ce qui a entraîné la cessation de son activité et le transfert de son patrimoine à son actionnaire unique.

La société a pour objet social la prestation de services de conseil et d'accompagnement en matière de transformation numérique, la réalisation d'études de marché, la prestation de services de gestion et d'administration de titres représentatifs des fonds propres d'entités résidentes et non résidentes sur le territoire espagnol, ainsi que toute autre activité complémentaire aux précédentes.

B2MARKETPLACE MÉXICO, S.A. DE C.V. :

Le 19 décembre 2024, la cession de la société mexicaine Digilant Services à la société espagnole B2Marketplace Holding a été réalisée. L'opération a été conclue à sa juste valeur, conformément aux conditions du marché en vigueur, avec un capital social de 2 356 euros et une participation de 40 000 euros.

À la suite de cette acquisition, la dénomination sociale de l'entité a été modifiée pour adopter la nouvelle raison sociale B2Marketplace México, S.A. de C.V.

ANTEVENIO PUBLICITÉ SASU :

Le 15 décembre 2024, ISPD Network SA, en sa qualité d'actionnaire unique, a approuvé la dissolution anticipée d'Antevenio Publicité, avec effet au 15 décembre 2024. À cette même date, Antevenio Publicité a officialisé sa dissolution, ce qui a entraîné la cessation de son activité et le transfert de son patrimoine à son actionnaire unique. Cette dissolution a généré un produit pour le groupe, comptabilisé dans le compte de résultat sous la rubrique « Résultat lié à la perte de contrôle des participations consolidées », d'un montant de 1 365 006 euros.

ROCKET PPC :

Le 10 octobre 2023, la société ISPD Italia a enregistré l'acquisition de 51 % des actions avec droit de vote de la société Rocket PPC pour un prix de 840 245 euros, opération qui s'est concrétisée le 1er septembre 2023. En octobre 2023, elle a effectué un versement de 450 000 euros, laissant en suspens 90 245 euros à échéance en avril 2024 et 300 000 euros en juin 2024. Cette société a été intégrée, par intégration globale, dans le périmètre de consolidation à compter du 1er septembre, date à laquelle la Société en a pris le contrôle.

Cette acquisition de la société italienne Rocket PPC, spécialisée dans la publicité numérique et l'analyse Web et dont le siège se trouve à Milan, renforce la présence sur le marché italien grâce à un vaste portefeuille de clients, une gamme de solutions efficaces et une équipe expérimentée. Cette opération consolide une équipe dans des domaines tels que la publicité médiatique, l'édition, l'analyse Web, le contenu et les marchés. Son expérience en gestion des médias est hautement complémentaire à celle du Groupe et permettra d'accélérer le développement des activités d'échange de médias numériques à l'échelle internationale.

Le Groupe et les actionnaires vendeurs se sont accordés, réciproquement, des droits d'option d'achat et des droits d'option de vente inconditionnels sur les actions de la société, représentant les 49 % restants du capital social de ladite société. Les options détaillées ci-dessus reposent sur un prix variable en fonction de paramètres liés aux résultats de ladite société au cours des exercices 2024, 2025 et 2026. Le prix de vente est subordonné au respect de certaines conditions de maintien par les vendeurs.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 relative aux regroupements d'entreprises,

le Groupe peut, au cours d'un exercice à compter de la date d'acquisition, réévaluer ce passif financier, en ajustant rétroactivement les montants provisoires comptabilisés à la date d'acquisition afin de refléter les nouvelles informations obtenues concernant des faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition et qui, s'ils avaient été connus, auraient affecté l'évaluation des
montants comptabilisés à cette date. Le montant que le Groupe a comptabilisé au 31 décembre 2023 en tant que passif financier correspondait à la meilleure estimation, à cette date, du montant que le Groupe s'attendait à payer, la juste valeur de ce passif financier, d'un montant total de
1 847 430 euros, a été comptabilisée dans la rubrique « Autres passifs non courants » (voir note 10).

Les produits d'exploitation et le résultat de la société acquise depuis la date d'acquisition, inclus dans le compte de résultat consolidé de la période, s'élevaient respectivement à 638 312 euros et 18 545 euros.

Les produits d'exploitation à la date d'acquisition s'élevaient à :

Actifs nets identifiables acquis	
Immobilisations incorporelles	26 311
Immobilisations corporelles	4 777
Créances commerciales et autres créances	361 616
Trésorerie	197 324
Dettes commerciales et autres dettes	(446 974)
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	**143 054**

	Euros
Juste valeur de la contrepartie versée	
Contrepartie versée (actions de la société mère)	2 702 382
Total de la contrepartie versée à la date du regroupement d'entreprises	**2 702 382**
Fonds de commerce	**2 559 328**

Le 5 août 2024, le Groupe et les actionnaires vendeurs ont exercé leurs droits d'option d'achat et leurs droits d'option de vente inconditionnels sur les actions de la société Rocket PPC, représentant les 49 % restants du capital social de ladite société.

Le 11 juillet 2024, les dirigeants des sociétés Rocket PPC ont présenté aux autorités italiennes le projet de fusion avec la société Rebold Italia, avec effet rétroactif au début de l'exercice 2024. À cette même occasion, la dénomination sociale a été modifiée en ISPD Italia, S.R.L.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 – Regroupements d'entreprises, et dans le délai d'un an à compter de la date d'acquisition prévu par la réglementation pour procéder à des ajustements de la comptabilisation provisoire du regroupement d'entreprises, la Société a procédé à un e révision et à une meilleure estimation des passifs éventuels pris en charge dans le cadre de la transaction.

À la suite de cette révision, il a été déterminé en 2024 qu'il était nécessaire d'ajuster ces passifs d'un montant de 977 134 euros, ce qui a entraîné une diminution du coût d'acquisition, laissant un passif financier à la clôture de l'exercice 2024 de 1 019 438 euros. Cet ajustement reflète une meilleure information disponible sur les obligations assumées lors de l'acquisition et a été comptabilisé avec effet rétroactif à compter de la date d'acquisition, conformément aux dispositions de la norme.

Au cours de l'année 2025, un paiement de 176 268 euros correspondant au deuxième versement d'earn-out prévu dans le contrat de vente a été effectué, et un ajustement d'un montant de 24 436 euros a été réalisé afin de comptabiliser la dette restante à son coût amorti, ce qui laisse un passif financier d'un montant de 861 160 euros à la clôture de l'exercice.

Au cours des six premiers mois de 2026, un paiement de 172 276 euros correspondant au troisième versement d'earn-out prévu dans le contrat de vente a été effectué, et un ajustement d'un montant de 3 196 euros a été réalisé afin de ramener la dette en cours à son coût amorti, ce qui laisse un passif financier d'un montant de 692 080 euros au 30 juin 2026.

NOTE 25. ÉVALUATION À L E RAISONNABLE

Les actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur dans l'état de la situation financière sont regroupés en trois niveaux d'une hiérarchie de juste valeur. Ces trois niveaux sont définis en fonction de l'observabilité des contributions significatives à l'évaluation, comme indiqué ci-dessous :

- Niveau 1 : cours cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques
- Niveau 2 : données d'entrée autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, que ce soit directement ou indirectement
- Niveau 3 : données de base non observables pour l'actif ou le passif.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur de manière récurrente :

30 juin 2026	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**
Passifs financiers				
Contrepartie éventuelle (voir note 24)		-	692 080	692 080
Total des passifs financiers évalués à leur juste valeur		**-**	**692 080**	**692 080**

31 décembre 2025	**Niveau**	**Niveau**	**Niveau**	**Total**

	1	2	3	
Passifs financiers				
Contrepartie éventuelle (voir note 24)		-	861 160	861 160
Total des passifs financiers évalués à leur juste valeur		**-**	**861 160**	**861 160**.

Aucun transfert entre niveaux n'a eu lieu au cours des six premiers mois de l'exercice 2026 et de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Le Groupe procède à l'évaluation des éléments financiers à des fins d'information financière, y compris les justes valeurs de niveau 3. Les techniques d'évaluation sont choisies en fonction des caractéristiques de chaque instrument, dans le but général de maximiser l'utilisation

des informations de marché.

Pour les instruments classés dans les niveaux 2 et 3, on utilise la technique d'évaluation de la valeur actuelle. La juste valeur est estimée en pondérant la probabilité des sorties de trésorerie futures estimées, en tenant compte de leur rendement historique et de celui attendu à l'avenir, et sur la base d'un facteur de croissance approprié pour une entité cotée similaire et d'un taux d'actualisation ajusté au risque, puis en actualisant les flux sur la base des hypothèses et estimations indiquées dans les notes correspondantes de l'annexe (voir les informations détaillées dans la note 5).

Le Groupe a réalisé une analyse de sensibilité des hypothèses utilisées dans les estimations susmentionnées et n'a pas constaté d'impacts significatifs.